

RAPPORT ANNUEL 2022

Redessiner
les voies de demain





RAPPORT ANNUEL 2022

Produit par la Direction des communications et de l'expérience client du RTL

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN-978-2-921426-49-7

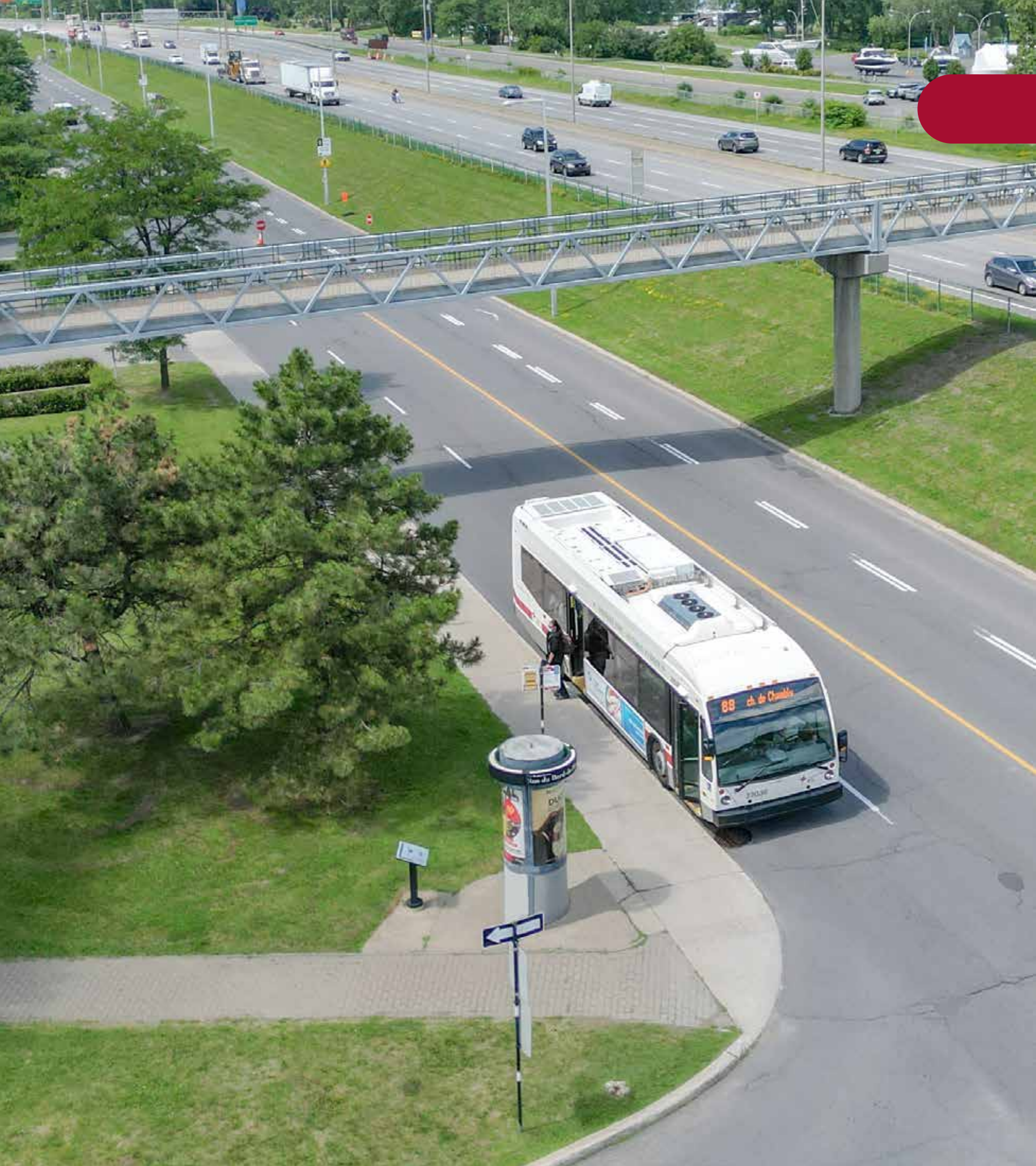


Table des matières

Mission, vision, valeurs	6
Message de la présidente du conseil d'administration	8
Message du directeur général par intérim	10
Population et territoire	14
L'année 2022 en bref	15
Conseil d'administration	18
Comité de direction	20
Les services du RTL	21
Transport régulier	22
Transport adapté	23
• Un service en croissance	
• Des guides pour améliorer le transport adapté	
Centre de relation et d'information clientèle (CRIC)	26
• Une équipe dynamique	
• Le CRIC en chiffres	
Les grands projets	27
Révision du réseau et arrivée du REM	28
• Pourquoi renouveler le réseau RTL?	
• Un réseau plus connecté pour tous	
• Les prochaines étapes	
Travaux - Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine	30
Électrification	31
Les réalisations en environnement	31
• Évaluation des GES	
• Gestion de l'énergie	
• Lutte contre la pollution	
• Gestion des matières résiduelles	
• Consommation réduite de matières premières	
• Préservation des ressources	
Refonte tarifaire de l'ARTM	34
Les activités du RTL	35
• En relation avec la communauté	
• Amélioration de l'expérience client	
• Renforcement du service scolaire	
• Partenariats en loisirs et plein air	
• En route vers l'innovation	
• On prend la route ensemble	
• Nouvelle de la direction exploitation	
• Actifs métropolitains	
• Entretien et ingénierie	
Les communications	54
Les technologies de l'information	56
Les ressources humaines	58
La situation financière	61
Les états financiers	65



Mission

Assurer, par des modes de transport en commun, la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil et vers Montréal.



Vision

En 2025, selon notre vision, le RTL sera le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Nous ferons partie intégrante de la vie des personnes et de la communauté en apportant des solutions efficaces, novatrices et adaptées aux besoins de déplacement des personnes dans le contexte social, économique et environnemental changeant des prochaines années.



Valeurs

RESPECT

Agir avec considération envers les personnes et notre environnement.

INTÉGRITÉ

Communiquer avec transparence et agir avec loyauté.

OUVERTURE D'ESPRIT

Travailler ensemble à remettre en question les choses pour les faire avancer.

ENGAGEMENT

S'investir dans la réalisation de notre mission, encourager et reconnaître les personnes.





Geneviève Héon, MBA
Présidente du conseil d'administration
du RTL

Message de la présidente du conseil d'administration

Cette année marque un tournant décisif dans l'histoire du RTL avec l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM) sur la Rive-Sud de Montréal. Ce projet majeur s'inscrit dans le cadre d'une planification stratégique qui nous permettra de définir ensemble de nouvelles orientations pour continuer à faire évoluer notre réseau de transport en commun.

L'industrie du transport en pleine transformation

L'année 2022 a été marquée par de nombreux changements, tant au niveau de la société que de l'industrie du transport. La reprise graduelle de l'achalandage et l'évolution des besoins de mobilité des citoyens (pensons au télétravail, par exemple) ont mis en lumière l'importance de nous adapter à cette nouvelle réalité. Durant le contexte pandémique, le RTL a su faire preuve de résilience et d'adaptabilité en ajustant ses services aux besoins des travailleurs essentiels, grâce à la collaboration de nos employés et syndicats. Nous avons ainsi renforcé l'esprit de communauté et favorisé les liens de déplacement au sein même des villes et entre les villes de l'agglomération. Cette adaptabilité est aussi un gage de succès dans les changements à venir.

Un réseau redessiné avec l'arrivée du REM

Le REM est un projet structurant majeur sur la Rive-Sud de Montréal. Il aura un impact considérable sur la mobilité des citoyens de Longueuil, de Brossard, de Boucherville, de Saint-Lambert et de Saint-Bruno-de-Montarville. Afin de mieux répondre à leurs besoins, le RTL a mené de vastes consultations publiques et travaillé en étroite collaboration avec les autres sociétés de transport pour aménager un réseau favorisant la mobilité active et collective. Grâce à ces efforts, notre réseau est désormais mieux connecté, plus flexible, plus accessible et simplifié. Les changements prévus pour l'arrivée du REM ne sont qu'une première étape dans notre démarche d'innovation et d'amélioration continue.

Vers l'électrification des transports

Le RTL s'engage à être un acteur de changement en matière de mobilité durable. Pour ce faire, nous avons investi dans l'électrification des transports, avec l'achat de cinq autobus électriques dont la première réception est prévue à l'automne 2023. Nous avons également lancé un projet innovant de garage avec recharges extérieures et préparé la réfection du garage de Saint-Hubert. En parallèle, nous avons intégré de nouvelles technologies à bord de nos véhicules et avons apporté des améliorations à l'accessibilité universelle et au transport adapté.

Créer l'avenir de la mobilité avec les villes et la communauté

Le RTL est aujourd'hui engagé dans un exercice de planification stratégique qui nous permettra de renforcer nos liens avec les différents services impliqués dans la mobilité des cinq villes de l'agglomération. En tant que partenaire incontournable pour répondre aux défis des changements climatiques, nous exercerons un leadership en mobilité rassemblant tous les acteurs concernés.

Parmi nos initiatives, nous travaillons sur le développement de corridors de transport, la création de partenariats avec les centres de services scolaires et les entreprises, ainsi que la mise en place de vélo-stations pour encourager la mobilité active. Pour réussir cette transformation, nous misons sur la collaboration, le développement d'alliances stratégiques et de nouvelles formes de coopération afin de créer une synergie entre transport, développement économique et développement durable.

Je tiens à souligner le travail de toutes les équipes du RTL qui donnent le meilleur d'elles-mêmes et font preuve d'une entraide et d'un professionnalisme exceptionnels. Je profite également de l'occasion pour remercier M. Michel Veilleux pour ses sept années à la tête du RTL. Il a permis à notre organisation d'évoluer considérablement dans l'industrie du transport collectif au Québec.

Ensemble, propulsons la mobilité durable!

Geneviève Héon, MBA
Présidente du conseil d'administration
du RTL



Sylvain Gonthier
Directeur général par intérim

Message du directeur général

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) a déployé des efforts importants pour adapter son offre de services aux besoins changeants et à la reprise de l'achalandage. Les ajustements ont été guidés par cinq axes : soutenir la relance du centre-ville, appuyer la reprise économique à l'échelle de l'agglomération, assurer la desserte des parcs industriels, garantir l'accessibilité aux transports dans les secteurs à faible revenu et saisir les nouvelles occasions pour augmenter l'affluence.

Des solutions selon les besoins de la clientèle

Le RTL a également collaboré avec des entreprises et des institutions pour élaborer des solutions responsables, durables et accessibles pour les travailleurs ne pouvant pas exercer leurs fonctions en télétravail. La ligne 428 a été lancée pour desservir la zone aéroportuaire en partenariat avec des employeurs majeurs et offrir un service 7 jours sur 7 répondant aux besoins des principaux employeurs de la zone.

Toutes ces réalisations, fruit d'une équipe compétente et engagée, permettront au RTL de continuer à offrir un service de transport en commun de qualité pour les années à venir.

Des mesures de mitigation en transport collectif, dont le transport à la demande et les navettes santé, ont aussi été mises en place dans le cadre des travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine pour réduire la circulation et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'accessibilité, en bonne voie

En 2022, le RTL a également déployé plusieurs mesures pour améliorer l'accessibilité universelle de son réseau de transport collectif. Trois nouvelles lignes ont été mises en place, et l'accessibilité de ses arrêts a été améliorée. Le RTL a aussi signé un protocole d'entente pour la mise en place d'un programme de formation en mobilité inclusive et continue ses consultations avec les associations et les organismes représentant les personnes handicapées. De plus, des formations pour le personnel et des publications sur les réseaux sociaux ont été réalisées pour améliorer la sensibilisation à l'accessibilité universelle.

Refonte tarifaire : la phase 2

La phase 2 de la refonte tarifaire de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) a été mise en place en juillet 2022, incluant les titres de transport Tous modes A, Tous modes AB et les titres bus et bus hors territoire. Le RTL a participé à plusieurs projets multipartites pour préparer l'implantation de la nouvelle grille tarifaire.

Des actions concrètes en environnement

Le RTL a instauré en 2022 un système de gestion environnementale basé sur cinq piliers : réduction des GES, gestion de l'énergie, lutte contre la pollution, gestion des matières résiduelles et gestion des ressources. Des actions concrètes ont été entreprises pour chaque pilier, comme l'installation de bornes électriques pour les véhicules, la mise à jour de la politique environnementale, la formation des employés et l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Le RTL a aussi mis en place des initiatives pour réduire la consommation de matières premières et améliorer la gestion des matières résiduelles.

Des projets innovants

À la fin 2021, le RTL a lancé le projet pilote de trois abris à vélos innovants à Longueuil, Saint-Lambert et Brossard pour encourager l'utilisation du vélo en complément du transport en commun. En 2022, les utilisateurs ont pu donner leur avis via un sondage et disent avoir apprécié l'emplacement des supports et la disponibilité des outils.

Le projet pilote des cinq midibus électriques pour comprendre les défis de l'électrification de sa flotte a pris fin en 2022. Les clients ont testé les véhicules sur six circuits et 84 % d'entre eux étaient satisfaits. Le projet a permis d'acquérir des connaissances sur l'adaptation des garages, l'entretien et la planification du service. La ligne 284 a été maintenue en service pour une année supplémentaire grâce au financement de la ville de Boucherville.

L'électrification se poursuit

Le RTL poursuit son engagement envers l'électrification des transports avec l'installation d'une première borne de recharge pour autobus électriques et la conception d'installations pour recharger 16 autobus au garage 1 du Centre d'exploitation de Saint-Hubert. Le projet de construction d'un nouveau centre d'entretien à Saint-Hubert, qui accueillera 216 autobus électriques, a également débuté. De plus, le Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil verra la création d'une marquise pour la recharge de 20 autobus électriques, avec des études en cours pour déployer des dépôts pour la recharge et les entretiens mineurs.

Le réseau redessiné

Avec l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM), le RTL a procédé à un examen exhaustif de son réseau et a repensé son offre de service à la suite des consultations publiques. L'objectif était de moderniser le réseau et de mieux répondre aux besoins des usagers.

Le nouveau réseau redessiné du RTL, dont c'est la transformation la plus significative depuis 30 ans et qui sera lancé en 2023, est le résultat d'un travail rigoureux et important. Cette révision s'imposait en raison de l'évolution considérable des besoins et des attentes des usagers depuis sa création il y a près de 50 ans.

Cette transformation permettra au RTL de continuer à répondre efficacement aux défis et aux opportunités qui se présentent, assurant ainsi un service de transport en commun de qualité pour les années à venir.

Sylvain Gonthier

Directeur général par intérim



Population et territoire

Un vaste réseau qui dessert une population nombreuse

Le total des habitants pour les villes de l'agglomération de Longueuil en 2023 est estimé à 437 683. Cela représente une augmentation de 2 972 personnes par rapport à 2022.

Population 437 683 citoyens



● 58%	Longueuil (253 629)
● 21%	Brossard (91 693)
● 10%	Boucherville (42 425)
● 6%	Saint-Bruno-de-Montarville (27 147)
● 5%	Saint-Lambert (22 789)

Superficie 309 km²



● 40%	Longueuil (123 km ²)
● 26%	Boucherville (81 km ²)
● 17%	Brossard (52 km ²)
● 14%	Saint-Bruno-de-Montarville (43 km ²)
● 3%	Saint-Lambert (10 km ²)

L'année 2022 en bref

Le RTL offre un service de transport collectif sur un territoire d'une superficie de 309 km²

803 km de réseau

3510 arrêts

Lignes régulières	80
Ligne métropolitaine	1
Lignes scolaires intégrées	71
Lignes de taxis collectifs	9
Lignes électriques	6
Secteurs de transports à la demande	2

Avec abribus	710
Réguliers	2 800

435 autobus actifs

L'offre de service

À la fin de 2022, notre offre de service était de 92 % comparativement à janvier 2020, soit avant le début de la pandémie.

	Heures annuelles	Kilomètres annuels
Lignes régulières	887 382	18 990 000
Lignes scolaires intégrées	34 489	617 475
Taxis collectifs	47 603	1 003 744
Ligne métropolitaine	33 375	876 155
Total	1 002 849	21 487 374

Achalandage

Achalandage terrain

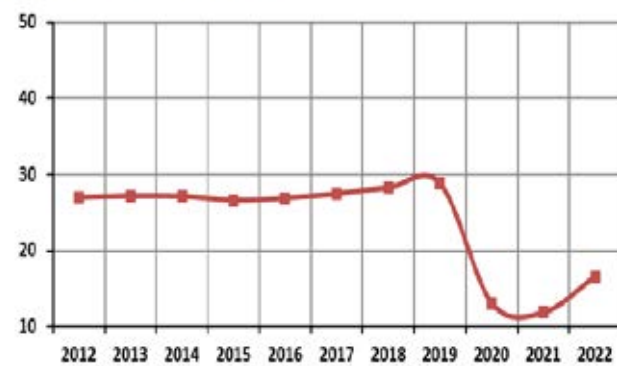
L'achalandage a connu une forte progression au courant de l'année 2022. En janvier, il se trouvait à 33 % du niveau de 2019. Avec le retour progressif des employés en présentiel, il a augmenté graduellement pour atteindre 68 % en décembre 2022 par rapport à décembre 2019.

Dans l'ensemble, le RTL a vu son achalandage annuel croître de 40 % en 2022 par rapport à 2021. L'écart avec l'affluence pré-pandémique reste toutefois marqué avec un achalandage annuel à 58 % du niveau de 2019.

Achalandage électronique en millions de déplacements

Basé sur les données électroniques

(méthode d'analyse de l'achalandage basée sur les données de cartes à puce.)



Indicateurs de performance

	2021	2022
Taux de ponctualité du service	86 %	84,1 %
Taux de disponibilité des véhicules	99,8 %	99,4 %
Service commercial excluant les taxis collectifs (heures)	627 210	686 174

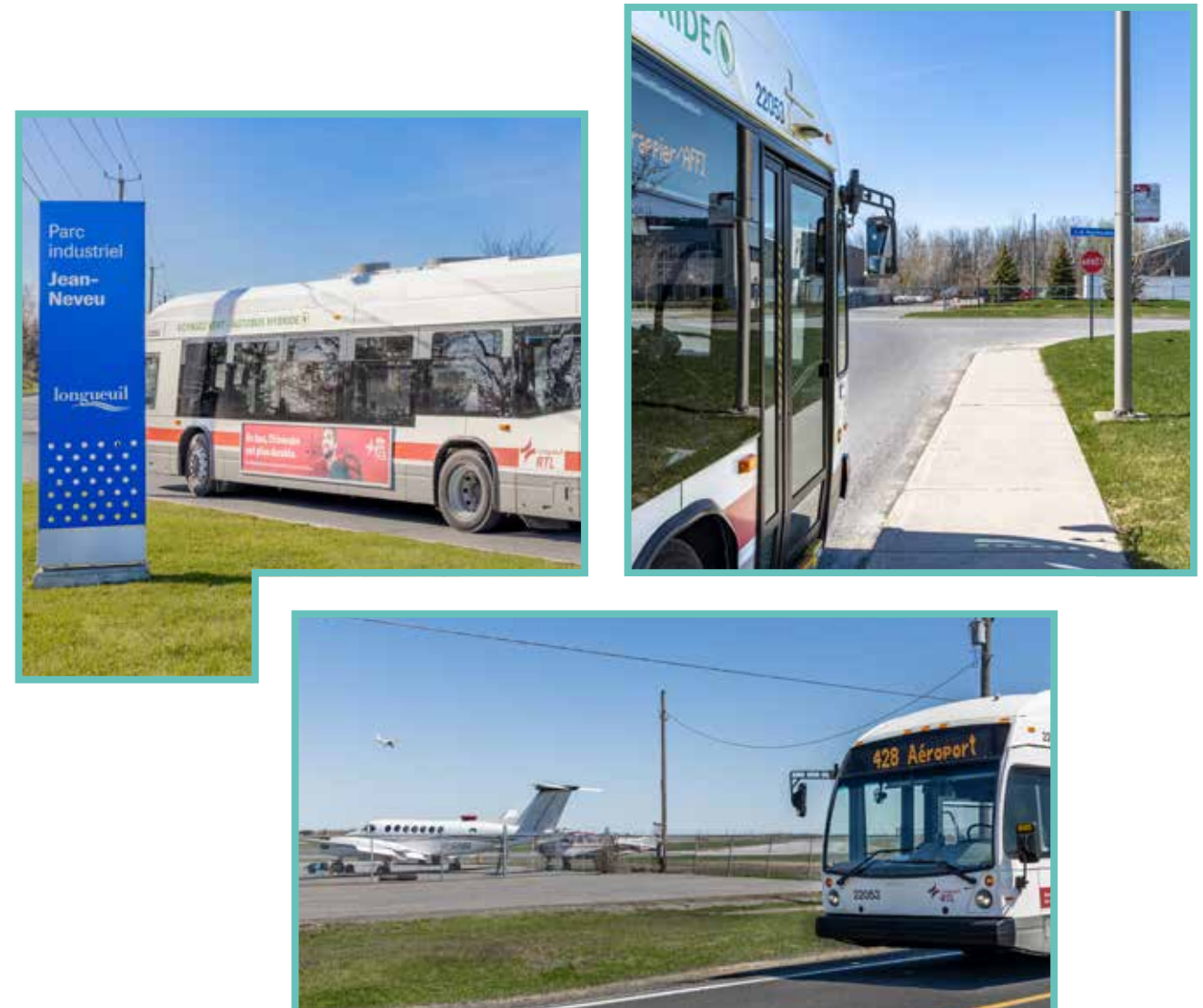
Toujours dans un contexte de pandémie, notre ponctualité a affiché en 2022 un taux global de 84,1 %. La ponctualité générale sur notre réseau a légèrement baissé en comparaison avec l'année 2021, passant de 86 % à 84,1 %. Cette variation s'explique notamment par la reprise graduelle de la congestion avec la fin de la pandémie, le retour de nombreux travaux routiers et la mise en place en fin d'année de la fermeture partielle du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Nous avons maintenu, pour cette même période, la livraison de notre service avec un taux hautement satisfaisant de 92 %.

Améliorations

Au cours de l'année, des efforts considérables ont été déployés pour maintenir ou améliorer l'offre de service afin de l'adapter aux besoins changeants et à la reprise de l'achalandage. Cinq grands axes ont orienté les ajustements effectués : soutenir la relance du centre-ville, appuyer la reprise économique à l'échelle de l'agglomération, assurer la desserte des parcs industriels, garantir l'accessibilité aux transports dans les secteurs à faible revenu et saisir les nouvelles occasions pour augmenter l'affluence, notamment en élargissant les services scolaires intégrés.

La pandémie a également offert au RTL l'opportunité de développer de nouveaux partenariats pour répondre aux besoins spécifiques de certains employeurs du territoire, ce qui a conduit au lancement de la nouvelle ligne express 428 à destination de la zone aéroportuaire. De plus, durant l'automne, plusieurs améliorations de services ont été mises en œuvre dans le cadre des mesures d'atténuation du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, notamment avec l'ajout de la ligne 462 desservant le secteur de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont.



Conseil d'administration

Au 31 décembre 2022



Geneviève Héon

Présidente du CA
et conseillère de la Ville
de Longueuil



Doreen Assaad

Vice-présidente du CA
et mairesse de la Ville
de Brossard



Louise Dion

Conseillère de la Ville
de Saint-Bruno-de-Montarville



Nick Kaminaris

Représentant des usagers
du transport en commun



Marc-Antoine Azouz

Conseiller de la Ville
de Longueuil



Lysa Bélaïcha

Conseillère de la Ville
de Longueuil



Sylvain Larocque

Conseiller de la Ville
de Longueuil



Francis Le Chatelier

Conseiller de la Ville
de Saint-Lambert



Nancy Decelles

Représentante des usagers
du transport adapté



Nathalie Delisle

Conseillère de la Ville
de Longueuil



Éric Normandin

Membre indépendant
de la Ville de Longueuil



Magalie Queval

Conseillère de la Ville
de Boucherville



10

assemblées
publiques

23

réunions du
conseil en comité

2

assemblées
extraordinaires

Comité de direction

Au 31 décembre 2022



Michel Veilleux
Directeur général



Sylvain Gonthier
Directeur principal
Opérations



Nicolas Tanguay
Directeur principal
Planification et
développement du transport
et de la mobilité



Sophie Nadeau
Directrice
Ressources humaines



Nadia Goyer
Directrice
Communications
et expérience client



Dominique Authier
Directrice
Transport adapté
et taxi collectif



Natacha Bouvier
Directrice
Technologies de l'information
et systèmes
de transport intelligents



Carole Cousineau
Directrice
Affaires juridiques
et secrétariat corporatif



Pascale Denis
Directrice
Finances et trésorerie



Pascal Houle
Directeur
Entretien et ingénierie



Martin Lavoie
Directeur
Exploitation



Francis St-Cyr
Directeur
Bâtiments et actifs
métropolitains



Richard Breault
Directeur
Projets majeurs en
infrastructures de bâtiments

Les services du RTL

Les services du RTL

Transport régulier

Au cours de l'année 2022, le RTL a procédé à l'ajout de fréquences et de départs sur plusieurs lignes, notamment les lignes 22, 25, 35, 41, 43, 45, 50, 61, 77, 99, 410 et 417. Il a également réintroduit les lignes 9, 31, 37, 46, 82, 120 et 199 pour s'adapter aux besoins de sa clientèle.

De plus, il a ajouté la ligne 428 pour desservir les industries du secteur aéroportuaire de Longueuil, et la ligne 462 pour la desserte des pôles hospitaliers montréalais dans le cadre des mesures de mitigation du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

Afin de mieux répondre aux besoins des étudiants, des départs ont aussi été ajoutés sur les lignes scolaires intégrées 640, 656, 670 et 695 pour les écoles Antoine-Brossard et Lucille-Teasdale.

Enfin, le RTL a apporté des modifications au trajet du taxi collectif T20 pour mieux desservir le boulevard Cousineau.

Ces ajustements répondaient aux demandes prioritaires de la clientèle en 2022, étaient en lien avec la reprise de l'achalandage et s'assuraient de répondre aux nouvelles tendances de déplacements.



Transport adapté

Un service en croissance

Le service de transport adapté du RTL a connu une augmentation importante de 32,3 % de fréquentation par rapport à 2021, avec un total de 278 053 déplacements. Le centre de réservation a maintenu un niveau de service impressionnant de 97,6 %. Il a répondu à 200 494 appels, une hausse de 41 % par rapport à 2021.

Malgré la hausse d'achalandage, le nombre de commentaires des clients est resté similaire à 2021, avec seulement 11 plaintes par 10 000 déplacements. Le RTL a pris des mesures concrètes pour garantir le nombre de conducteurs nécessaires au quotidien afin d'assurer la qualité et la sécurité du service.

	2021	2022
Déplacements en minibus	51 302	55 156
Déplacements en taxi adapté	33 266	49 111
Déplacements en taxi régulier	125 574	173 786
Total	210 142	278 053

Indicateurs de performance

	2021	2022	Variation
Plaintes clients par 10 000 déplacements	8,3	11	33 %
Heures de service par minibus	28 240	26 730	- 5 %
Nombre de minibus en période de pointe	11	13	18 %
Nombre de taxis disponibles en période de pointe	150	175	17 %

Le RTL est fier d'être un vecteur important pour encourager la mobilité, l'inclusion, l'intégration et l'autonomie.



Des guides pour améliorer le transport adapté

Le RTL et l'Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL) ont uni leurs efforts pour créer trois guides qui fournissent des renseignements importants sur les services de transport adapté. Ces guides pratiques, dédiés principalement aux personnes ayant une déficience intellectuelle ou psychique, visent à accroître la sécurité des usagers, à assurer une expérience de service plus harmonieuse et à réduire les plaintes liées au transport adapté.

Les guides, qui s'adressent aux chauffeurs, aux parents et aux organismes d'accompagnement, contiennent des informations utiles sur les procédures de prise en charge à destination et de gardiennage, et ont pour but d'uniformiser les pratiques mises de l'avant concernant ces procédures. Avec cette initiative, le RTL et l'AUTAL s'efforcent de rendre les services de transport adapté plus accessibles et plus agréables pour tous.

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière de l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de promotion (PSOP).

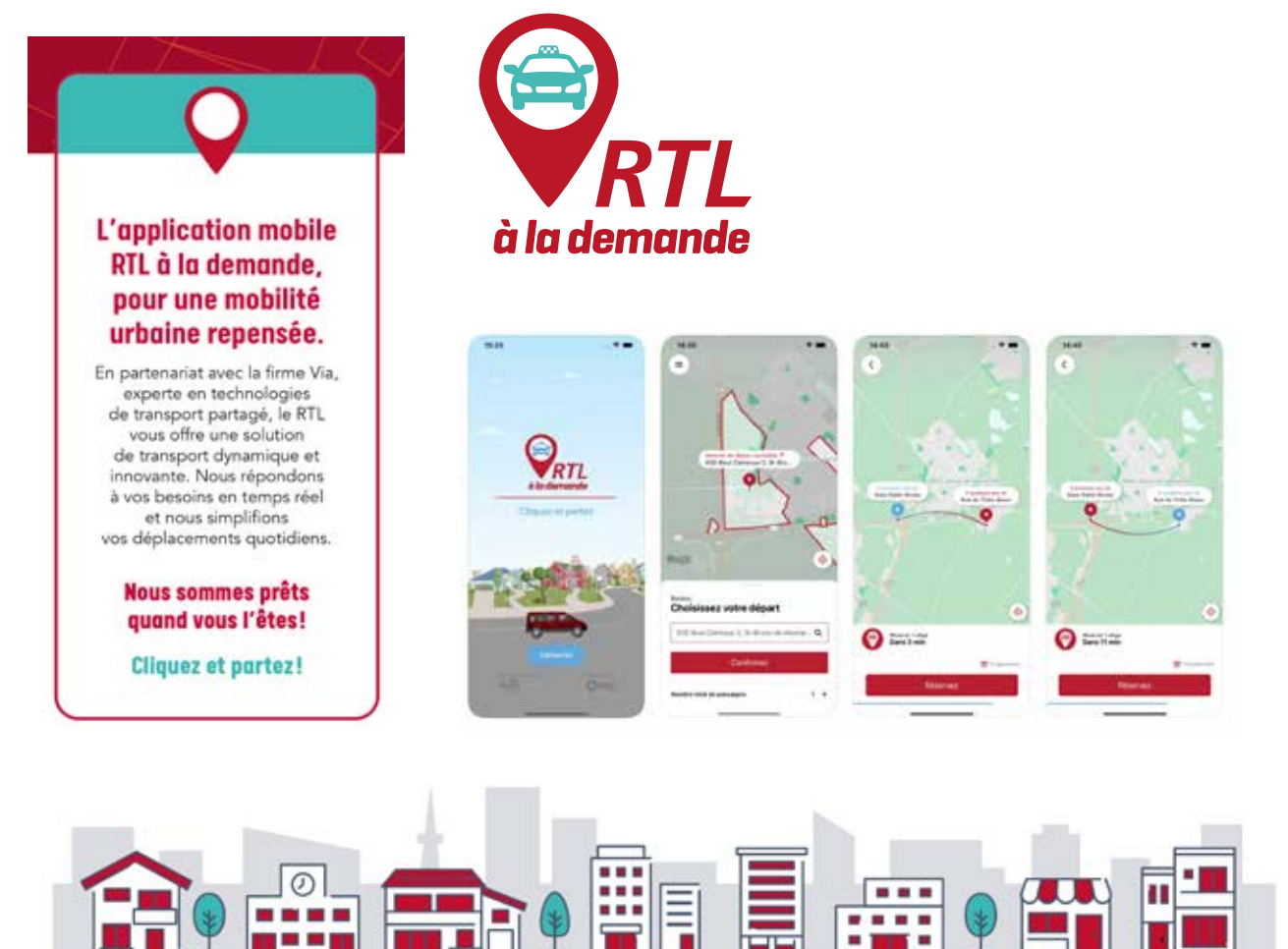


Le service RTL à la demande... en demande!

Le service RTL à la demande, qui offre une solution de rechange à l'auto solo, ne cesse de croître. Créé en collaboration avec la firme Via, ce service de transport par taxis à la demande permet aux clients de se rendre à un point de correspondance avec les transports collectifs. Plus de 8 288 déplacements ont été effectués depuis son lancement en 2018.

RTL à la demande s'étend également à de nouvelles zones depuis août 2022. Les résidents du quartier Trinité et les clients d'exo vivant dans les zones limitrophes de Saint-Bruno-de-Montarville peuvent désormais en bénéficier. Les personnes se déplaçant dans les parcs industriels Longueuil, Lavoisier et Edison, situés dans les villes de Longueuil et de Boucherville, peuvent aussi utiliser le service, qui dessert également depuis peu les quartiers résidentiels Harmonie et du Boisé, ainsi que les stationnements incitatifs de Montarville, Sainte-Julie, de Touraine et de Mortagne.

En raison des travaux de réfection majeurs au tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, le RTL a collaboré avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec pour améliorer son offre de service à Boucherville. L'élargissement du service RTL à la demande permet aux clients de se déplacer dans un vaste périmètre et de se rabattre sur les lignes d'autobus qui empruntent la voie réservée de l'autoroute 20.



Centre de relation et d'information clientèle (CRIC)

Une équipe dynamique

L'équipe du Centre de relation et d'information clientèle (CRIC) a fourni un service constant à la clientèle du RTL tout au long de l'année, répondant aux questions, aux plaintes et aux demandes des usagers.

Elle a également participé à des consultations publiques afin d'apporter sa contribution à l'amélioration des services et au développement du transport.

En parallèle, le CRIC a aussi contribué à différents projets, dont la mise en place d'un système de gestion de la file d'attente au terminus Longueuil, l'ouverture de comptoirs temporaires pour faciliter la production de la carte OPUS à l'occasion de la rentrée scolaire, ainsi que l'ouverture du terminus Panama et des stationnements incitatifs de Mortagne et de Touraine.

De plus, l'équipe du CRIC a participé aux tables de travail métropolitaines pilotées par l'ARTM et portant notamment sur :

- la refonte tarifaire;
- l'expérimentation de nouvelles solutions numériques;
- les mesures d'atténuation durant la réfection du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine;
- l'ouverture du terminus Panama;
- la préparation du lancement du Réseau express métropolitain (REM).

Le CRIC joue un rôle essentiel en accompagnant les usagers dans leurs déplacements, en les soutenant dans les changements et en s'assurant que leurs préoccupations sont transmises aux divers responsables. Son but? Répondre de manière optimale aux attentes et aux besoins des usagers, 365 jours par année.

Le CRIC en chiffres

- **74 189** total des appels téléphoniques
- **70 915** demande de renseignements
- **2 214** plaintes
- **649** commentaires et félicitations
- **411** demandes traitées

Les grands projets

Les grands projets

Révision du réseau RTL et arrivée prochaine du REM

Pourquoi réviser le réseau RTL?

Depuis la création du RTL il y a près de 50 ans, les besoins et les attentes des usagers de l'agglomération ont considérablement évolués. L'organisation doit donc s'adapter pour mieux répondre aux besoins actuels et futurs des usagers en matière de mobilité et de connexion aux industries, aux commerces et aux établissements d'enseignement de Longueuil, Brossard, Boucherville, Saint-Lambert et Saint-Bruno-de-Montarville.

De plus, le REM prépare son arrivée, renforçant la connexion entre la Rive-Sud et le centre-ville de Montréal. Dans ce contexte, le RTL a procédé à un examen exhaustif de son réseau actuel et, à la suite des consultations publiques, a repensé son offre de service afin de moderniser le réseau et de mieux répondre aux besoins de sa clientèle.

Une évolution majeure pour mieux répondre aux besoins de la clientèle

L'année 2021 était celle de la phase 2 des consultations publiques du RTL concernant les changements à apporter au réseau en vue de l'arrivée prochaine du REM. L'objectif était de s'assurer que les différents scénarios proposés répondent bien aux besoins exprimés par la population lors de la première phase des consultations. Cela offrait par ailleurs une nouvelle occasion de recueillir les suggestions et préoccupations des citoyens.

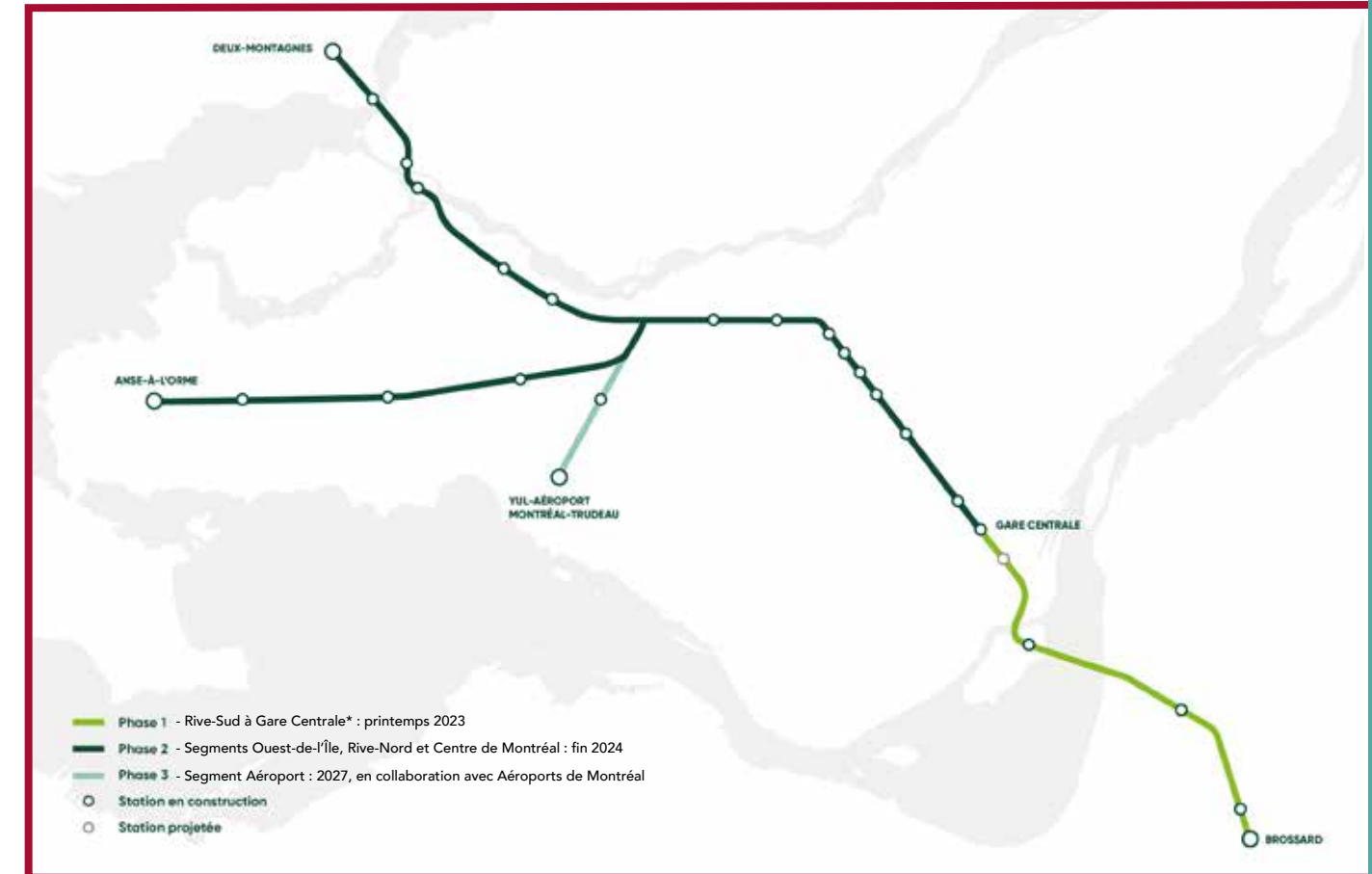
Grâce aux nombreuses informations recueillies, le RTL a pu poursuivre la bonification de son réseau. Ces améliorations ont été implantées graduellement en 2022, permettant ainsi d'offrir un service efficace et flexible, et ce, tout en favorisant une intégration future réussie du REM.

La révision du réseau tant attendue du RTL, fruit d'un travail rigoureux et colossal de nos équipes internes, est en voie de devenir réalité. Le conseil d'administration a approuvé une proposition de ce nouveau réseau en ce sens le 1^{er} septembre, marquant le début d'une nouvelle ère pour le réseau qui connaît son plus important remaniement depuis 30 ans.

Un réseau plus connecté pour tous

Le temps de parcours était une préoccupation souvent évoquée lors des consultations publiques. Les changements proposés permettront de l'améliorer ou de le maintenir pour 98 % des déplacements en heure de pointe. Par ailleurs, 85 % des utilisateurs trouveront une ligne d'autobus à moins de 400 mètres de leur domicile.

En améliorant les liaisons entre les villes de l'agglomération, en offrant un meilleur service et une plus grande flexibilité pour les destinations locales et en proposant trois points d'accès directs au REM, le RTL renforcera son attractivité. Cette réussite ne serait pas possible sans l'expertise, la contribution et l'engagement de tous les collaborateurs.



Les prochaines étapes

La refonte complète d'un réseau amène de nombreux défis, notamment en matière de gestion des lignes, de tracés et d'infrastructures. Afin de tenir la population informée du plan de mise en œuvre du réseau renouvelé et de répondre à leurs questions, une série de rencontres sur le terrain a été organisée. Le RTL veillera à la transparence, à la proximité et à l'accompagnement de tous, et ce, tout au long de cette transition.

Ensemble, on construit le réseau de transport de demain en propulsant le RTL vers l'avant.

Travaux – Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Une nouvelle offre de service en transport collectif flexible, très compétitive par rapport à l'auto solo, a été instaurée progressivement dans le corridor du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine depuis la fin 2021 afin de limiter le nombre de véhicules sur le réseau routier. Cette bonification contribue également à l'atteinte des objectifs nationaux de réduction de gaz à effet de serre.

La nouvelle ligne 461 a été lancée pour desservir le corridor Boucherville-Montréal. Elle relie le nouveau stationnement incitatif de Touraine et le stationnement de Mortagne au métro Radisson. Offrant une fréquence élevée en période de pointe et un service disponible sept jours par semaine, la ligne 461 constitue une excellente solution de recharge pour éviter la congestion causée par les travaux dans le tunnel.

La ligne 462 a également été mise en service afin de desservir les stationnements incitatifs de Touraine et de Mortagne et les principaux centres hospitaliers de l'Est de Montréal (Hôpital Maisonneuve-Rosemont, Institut de cardiologie de Montréal et Hôpital Santa Cabrini). Cette navette santé, qui a connu beaucoup de succès, a permis à bon nombre d'employés du réseau de la santé de continuer à offrir les services essentiels.

Dans le même but, divers itinéraires ont été bonifiés, notamment les lignes 61, 161 et le service de transport à la demande (TAD) pour certaines zones de Boucherville.



Électrification

L'électrification va bon train

Dans le cadre de l'engagement du RTL à l'électrification des transports, la première borne de recharge pour autobus électriques a été installée au garage 2 du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH). De plus, la conception des installations permettant la recharge de 16 autobus électriques au garage 1 du CESH est en voie d'achèvement.

Le projet de construction d'un nouveau centre d'entretien à Saint-Hubert a atteint une étape cruciale en 2022. Le dossier d'opportunité (DO) a été soumis le 23 décembre 2022. Cette approbation permettra de lancer le dossier d'affaires (DA), dernière étape avant le début de la construction. À terme, ce centre d'entretien accueillera 216 autobus électriques et assurera la recharge de 116 d'entre eux.

La phase 1 du projet d'électrification du Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil (CEVL) a également connu des avancées significatives. Le concept d'une marquise située à l'arrière du CEVL est presque finalisé. Cette marquise permettra la recharge extérieure de 20 autobus électriques. L'ensemble des équipements électriques nécessaires à l'électrification du CEVL sera installé sur le toit de cette structure.

Des études de faisabilité sont par ailleurs en cours pour déterminer la possibilité de déployer des dépôts sur le territoire du RTL afin d'assurer la recharge extérieure d'un parc restreint d'autobus électriques et d'effectuer des entretiens mineurs.

Les réalisations en environnement

Le RTL a fait de l'environnement une priorité en 2022.

Sa vision environnementale s'appuie sur l'implantation d'un système de gestion environnemental (SGE) et repose sur cinq piliers :

- la réduction des gaz à effet de serre (GES);
- la gestion de l'énergie;
- la lutte contre la pollution;
- la gestion des matières résiduelles;
- la gestion des ressources.

La mise en œuvre du SGE a débuté par la mise à jour de la politique environnementale et de certaines procédures, notamment celles liées aux déversements accidentels et à la reddition de compte, qui seront adoptées en 2023.

De plus, le RTL a élaboré une feuille de route pour les années à venir, proposant un éventail d'actions pour chacun des piliers concernés. Ces actions englobent entre autres des mesures de réduction de la consommation d'énergie, des projets d'énergie renouvelable, des mesures de lutte contre la pollution, une meilleure gestion des ressources comme l'eau, le bois, le papier et le plastique, ainsi qu'une meilleure gestion des matières résiduelles.

Ce plan d'action permettra d'assurer la conformité aux lois et règlements environnementaux, d'adopter de bonnes pratiques environnementales, de contribuer à l'atteinte des objectifs gouvernementaux du Plan pour une économie verte (PEV) en matière d'efficacité énergétique et de réduction des GES.

Évaluation des GES

En outre, le RTL a entrepris l'évaluation des GES émis par les véhicules et les bâtiments, et ceux évités grâce au transport collectif. De bonnes pratiques sont aussi instaurées pour l'entretien des systèmes de climatisation afin d'assurer une gestion rigoureuse des gaz réfrigérants et de prévenir les fuites de GES. Cette évaluation est présentement en cours.

Gestion de l'énergie

Sur le plan de la gestion énergétique, le RTL se prépare à la construction et à la rénovation du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH) et du centre administratif du Vieux-Longueuil (CAVL). Ces futurs édifices adopteront, en conformité avec le Plan pour une économie verte (PEV) du gouvernement du Québec, diverses stratégies pour minimiser leur consommation d'énergie liée au chauffage et à la climatisation. En attendant, le RTL a déjà modernisé l'éclairage de ses centres d'exploitation en optant pour des solutions DEL, moins énergivores, tandis que son processus d'approvisionnement s'adapte progressivement pour privilégier des produits certifiés EnergyStar.



Lutte contre la pollution

La lutte contre la pollution figure parmi les objectifs majeurs du RTL, qui déploie des efforts considérables en matière de sensibilisation et de prévention. Ainsi, tous les contremaîtres ont été formés afin de prévenir les rejets de polluants, et les mécaniciens le seront bientôt. Le RTL surveille aussi étroitement les déversements accidentels éventuels, effectue des recherches pour adopter un antigel moins polluant et prend des mesures pour recycler l'huile usée. Il a également fait l'acquisition d'un recycleur de solvant et d'un lave-pièce, et procédé à la réparation des dalles de béton, permettant ainsi d'éviter l'infiltration de matières contaminées.



Gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles a été l'un des grands chantiers de l'année 2022. Conformément à la politique de gestion des matières résiduelles du gouvernement du Québec, un plan de gestion des matières résiduelles a été mis sur pied afin d'atteindre des objectifs précis. Grâce à une analyse des déchets réalisée en juillet, il sera possible de suivre l'évolution des progrès réalisés. Les employés ont été sensibilisés à l'importance de bien gérer les matières dangereuses, tandis que des initiatives de recyclage des déchets domestiques ont vu le jour. De plus, lors des travaux de rénovation, l'objectif est de recycler au moins 70 % des résidus.



Consommation réduite de matières premières

Le RTL a mis en œuvre un certain nombre d'initiatives de gestion des ressources afin de réduire la consommation de matières premières telles que l'eau, le papier et le plastique. Ces initiatives comprennent la mise en place de compteurs d'eau pour le lavage des bus, l'installation de recycleurs



d'eau dans le cadre du remplacement des lave-autobus et l'acquisition de fontaines d'eau permettant le remplissage de bouteilles réutilisables. La réduction de la consommation de papier se poursuit.

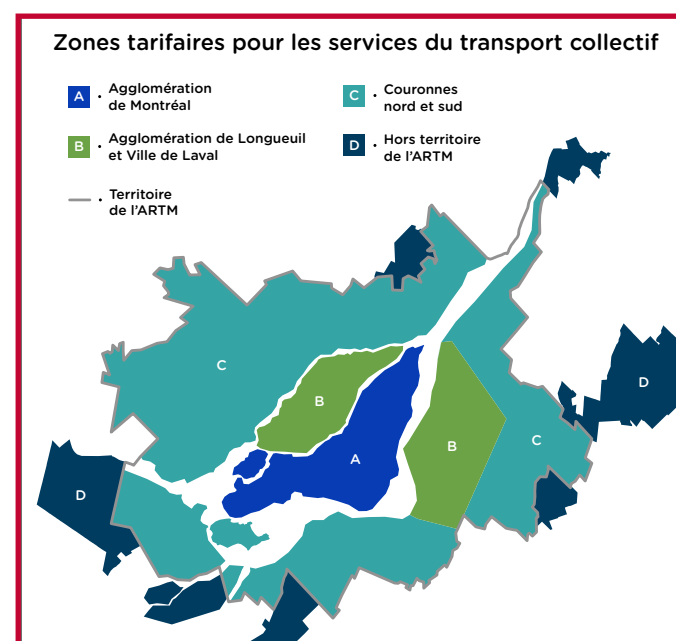
Préservation des ressources naturelles

La préservation des ressources a incité le RTL à inclure des espèces floristiques permettant la sauvegarde du papillon monarque dans le cadre d'un projet d'aménagement paysager au centre administratif. Le RTL a aussi participé au projet de stationnement incitatif de Montarville, qui a reçu une attestation écoresponsable par le Conseil régional de l'environnement de la Montérégie pour sa conception durable permettant la gestion efficace des eaux de pluie, la réduction des îlots de chaleur grâce à des pavés de couleur claire et la préservation de la biodiversité. Ce projet comprenait la plantation de 1 110 arbustes, 114 arbres, 3 180 plantes vivaces et 7 000 m² de gazon.

Refonte tarifaire de l'Autorité régionale de transport métropolitain

La phase 2 de la refonte tarifaire initiée par l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2022 sur l'ensemble de son territoire, y compris celui du RTL. Cette étape de la refonte avait pour objectif d'introduire les titres de transport Tous modes A, Tous modes AB, ainsi que les titres bus et bus hors territoire. Pour y parvenir, le RTL a mobilisé une large équipe afin de participer aux nombreux projets multipartites mis en place par l'ARTM. Ces projets ont été menés pendant plusieurs mois pour préparer l'implantation de la nouvelle grille tarifaire et assurer son entrée en vigueur en tenant compte des spécificités des usagers de l'agglomération.

Au RTL, comme dans les autres organismes publics de transport en commun, un tel changement entraîne des modifications opérationnelles et administratives. Il est nécessaire de former et d'informer correctement le personnel en contact avec la clientèle. Tous doivent comprendre la nouvelle grille tarifaire et s'adapter afin de répondre adéquatement aux demandes des clients, notamment pour mieux les conseiller et leur proposer les titres de transport adaptés à leurs besoins.



Les activités du RTL

Les activités du RTL

En relation avec la communauté

Au cours de l'année 2022, plusieurs initiatives ont été mises en place pour les entreprises et institutions de l'agglomération de Longueuil. La pandémie a révélé de nouveaux besoins pour les travailleurs qui ne peuvent pas exercer leurs fonctions en télétravail. Conscient de cette situation, le RTL a été à l'écoute des besoins exprimés sur le territoire et a collaboré étroitement avec les entreprises et institutions pour élaborer des solutions responsables, durables et accessibles.

Mieux rejoindre les employeurs

Le RTL a créé une page web destinée aux services offerts aux entreprises et institutions afin de les aider à mieux comprendre son offre de service. Cette page permet également de connaître les options de rabais en transport en commun pour leurs équipes, de s'initier aux outils d'information tels que le site web du RTL ou l'application Chrono, de découvrir les projets innovants comme le transport à la demande et d'être informées des initiatives ponctuelles et localisées existant sur le territoire, comme celles liées aux travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine. Différentes analyses des employeurs peuvent être menées dans le but d'encourager le plus grand nombre possible d'employés à utiliser le réseau régulier du RTL.

Ligne 428 pour le parc industriel : un lancement prometteur

Avec l'arrivée d'employeurs majeurs dans cette zone en plein développement, le RTL a saisi l'occasion de nouer un partenariat pour mettre en place un projet pilote de deux ans, offrant un service sept jours sur sept, du matin jusqu'à la fin de soirée. L'objectif de ce projet est d'encourager l'utilisation du transport en commun chez les personnes qui commencent à travailler pour ces employeurs récemment installés ou qui le feront sous peu. La ligne a été conçue en tenant compte des besoins des principaux employeurs présents au moment de sa mise en service.



Participation aux travaux du comité du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine

Parmi les nombreux projets liés à la mobilité des personnes en 2022, les travaux du tunnel ont particulièrement marqué la population. Ce chantier d'envergure a mobilisé une large partie de la région métropolitaine dans la recherche de solutions pour contrer les embouteillages anticipés. Le RTL, impliqué depuis plusieurs années dans ce dossier, a activement participé aux mesures d'atténuation déployées. Deux comités ont été créés pour identifier les besoins des entreprises et institutions concernées par les travaux. Ces comités ont non seulement permis d'être informés en temps réel des besoins et préoccupations, mais ont également facilité un partage efficace des bonnes pratiques en matière de mobilité durable, la mise en commun des réalités organisationnelles et une mobilisation significative des acteurs du secteur des transports de personnes.

Des engagements multipliés avec Développement économique de l'agglomération de Longueuil

Au cours de la dernière année, la collaboration entre le RTL et Développement économique de l'agglomération de Longueuil s'est intensifiée pour mieux accompagner les entreprises présentes ou arrivant dans l'agglomération. Cette coopération a permis de promouvoir dans les infolettres de DEL des initiatives du RTL, telles que le transport à la demande et la ligne 428 pour la zone aéroportuaire.

Des liens plus solides avec la Chambre de commerce et d'industrie de la Rive-Sud

Le RTL a en effet été présent au 43^e Tournoi de golf du président et a pu présenter son offre de service aux entreprises et sa nouvelle page web destinée à ce public, sensibilisant ainsi les décideurs de la communauté d'affaires à l'importance de la mobilité durable.

Une collaboration bonifiée avec Voyagez Futé

La collaboration avec Voyagez Futé, un centre de gestion des déplacements qui soutient les projets de mobilité durable, s'est également enrichie. Les deux organisations ont exploré la meilleure manière de combiner leurs offres de services respectives. Les travaux du tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, dont les comités ont été animés par Voyagez Futé, ont permis d'accélérer les échanges et de concrétiser une collaboration cohérente et efficace.

Amélioration de l'expérience client : 41 nouveaux abribus en 2022

Le RTL a complété le remplacement de 34 abribus, financés par le programme d'aide financière de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL), et l'ajout de 7 nouveaux abribus, pour un total de 41 abribus se répartissant ainsi :

Boucherville	3 remplacements et 1 ajout
Saint-Bruno de Montarville	5 remplacements
Brossard	2 remplacements et 3 ajouts
Saint-Lambert	2 remplacements
Longueuil	22 remplacements et 3 ajouts

Cette amélioration de l'expérience client s'inscrit dans le cadre du plan de gestion des abribus, qui prévoit le remplacement de 105 abris sur une durée de trois ans.



Des abris à vélos innovants et distinctifs

À la fin 2021, un projet pilote de trois abris à vélos au design unique a été déployé à Longueuil, Saint-Lambert et Brossard. Les sites ont été choisis en fonction de la fréquentation, pour encourager l'utilisation du vélo en complément du transport en commun.

Renforcement du service scolaire

Le RTL a annoncé le renouvellement de ses accords de transport scolaire pour les élèves des écoles secondaires du Centre de services scolaires Marie-Victorin, de la Commission scolaire Riverside et du Centre de services scolaires des Patriotes. Chaque jour du calendrier scolaire, le RTL transporte plus de 7 000 élèves, matin et soir, maintenant un niveau de fréquentation stable par rapport à l'année précédente, et ce, en prévision des ajustements du réseau liés à l'arrivée du REM. Au total, 70 lignes scolaires intégrées sont en place pour transporter une partie des élèves, tandis que les autres utilisent le réseau régulier du RTL, profitant ainsi d'une plus grande autonomie, notamment pour leurs activités parascolaires.

Les programmes de familiarisation au transport en commun de retour pour trois ans!

Au fil des ans, le RTL a développé deux programmes d'initiation au transport en commun. Le premier, RTL au primaire, vise à familiariser les jeunes élèves du primaire avec l'utilisation des autobus lors de sorties scolaires. Le second, RTL au secondaire, anciennement nommé Programme de familiarisation au transport en commun du RTL, a pour but d'initier certains élèves en situation de handicap ou ayant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) au transport urbain afin de leur permettre une plus grande autonomie dans leurs déplacements. Grâce à ces deux programmes, des centaines de jeunes peuvent chaque année se familiariser avec le réseau d'autobus du RTL, ses installations et ses outils de planification des trajets, tels que l'application Chrono, renforçant ainsi leur confiance et contribuant à leur bien-être personnel et à celui de la communauté.

Des parents toujours mieux informés

Le RTL a développé plusieurs outils d'information destinés aux parents dont les enfants utilisent le réseau RTL, afin de les aider de manière proactive à planifier les déplacements scolaires. Quatre pages web ont été créées, regroupant par école toutes les lignes scolaires intégrées et facilitant leur consultation.

De plus, les parents peuvent désormais accéder à une carte interactive de ces lignes en un simple clic. Disponible sur le site web du RTL, cette carte propose deux modes de consultation : par école ou par ligne d'autobus. Pour chaque ligne, on y trouve le tracé, les arrêts et les horaires de passage.

Les données des lignes scolaires intégrées ont également été partagées sur Google Maps et intégrées à l'application Transit, permettant aux usagers d'accéder facilement aux horaires, trajets et perturbations de service. Le RTL est ainsi le premier organisme de transport à offrir cette solution dans la grande région de Montréal.

Depuis l'automne dernier, les étudiants du cégep Édouard-Montpetit peuvent consulter un panneau à messages variables pour connaître en temps réel les passages des autobus du RTL et d'exo. Dans le cadre d'un projet pilote, le RTL a fourni l'écran et se charge de diffuser les informations.

Partenariats en loisirs et plein air

Ligne 299 Skibus : pour les passionnés de sports d'hiver!

Après une pause en 2021 en raison de la pandémie, le Skibus est revenu les week-ends du 8 janvier au 6 mars 2022, permettant aux amateurs de plein air et de sports d'hiver de profiter des attraits de la montagne. Petits et grands ont pu embarquer au terminus de Longueuil, à l'un des trois nouveaux arrêts à Longueuil ou à Saint-Bruno-de-Montarville pour se rendre au parc national du Mont-Saint-Bruno (Sépaq) ou à la station Ski Saint-Bruno. Un trajet rapide et économique en transport en commun, rendant accessible à tous une destination prisée en Montérégie. Une collaboration du RTL avec Ski Saint-Bruno, la Sépaq, Tourisme Montérégie et la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville.



Ligne 298 : une navette estivale accueille les vélos

De retour pour une deuxième année, la navette estivale reliant le terminus de Longueuil au parc national du Mont-Saint-Bruno comptait une vingtaine d'arrêts à Longueuil et à Saint-Bruno-de-Montarville. Ce partenariat avec la Ville, la Sépaq et Tourisme Montérégie a permis aux amateurs de plein air de profiter du parc national les samedis et dimanches du 2 juillet au 21 août 2022. Une nouveauté a marqué la saison avec un projet pilote permettant l'embarquement de vélos dans les autobus, sous certaines conditions. Avec un accès garanti à la montagne et un débarcadère à proximité du centre de découverte et de services, un accueil de premier ordre était réservé aux utilisateurs de la ligne!



Des activités pour tous dans l'agglomération de Longueuil

L'assouplissement progressif des restrictions sanitaires en 2022 a permis la reprise d'événements sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, auxquels le RTL a pris part en tant que transporteur officiel. Plusieurs événements annuels ont eu lieu en présentiel, tels que les Rendez-vous de la Mairie à Boucherville, l'OSM dans les parcs, le Festin culturel à Brossard, les Fêtes de Saint-Lambert sur l'avenue Victoria à Saint-Lambert et le Festival Lumifest à Longueuil avec une antenne spéciale à Boucherville. Le RTL a également participé aux Jeux d'été Olympiques spéciaux Québec et au Marathon de Longueuil. Pour ces événements, des navettes ou des gratuites sur certaines lignes du réseau étaient proposées sur présentation d'un coupon d'embarquement, facilitant ainsi les déplacements. Le RTL encourageait l'utilisation des transports en commun pour réduire la congestion autour des lieux d'événement et permettre à chacun de se familiariser avec le transport en commun.



Soutien aux initiatives en mobilité durable

En 2022, le RTL a participé à plusieurs initiatives en mobilité durable, dont la Journée véloboulot de Vélo Québec, permettant aux passants de la Place Longueuil de découvrir les défis quotidiens des chauffeurs d'autobus.

Durant la Semaine de la mobilité durable, le RTL a remporté le Défi sans auto solo organisé par l'Association des centres de gestion des déplacements du Québec, dans la catégorie des grandes organisations de la région métropolitaine de Montréal.

De plus, le RTL a pris part au 5 à 7 de la mobilité organisé par le Réseau écocitoyen de Saint-Lambert, en présentant un midibus électrique et en informant les participants sur les avantages de ce véhicule dans la lutte contre les changements climatiques.

Le RTL se mobilise pour la cause

En 2022, le RTL a soutenu la Fondation de la Maison Source Bleue en proposant un service de navette aux participants pour faciliter leur accès à la 13^e édition de la Marche Source Bleue.

Dans un autre contexte, le RTL a participé à une soirée de sensibilisation organisée par Opération Nez Rouge Longueuil-Rive-Sud. Un chauffeur et un autobus ont accompagné l'équipe de bénévoles et la mascotte durant leurs visites dans divers lieux de rassemblement de la Rive-Sud afin de promouvoir la sécurité routière pendant les Fêtes.

Contribution aux organismes de la Rive-Sud

En 2022, le RTL s'est impliqué auprès de différents organismes pour venir en aide aux familles à faible revenu et contribuer au soutien et à l'intégration de ressortissants ukrainiens récemment installés sur la Rive-Sud. Le RTL, par des dons de titres de transport, a contribué à améliorer l'équité et l'inclusion sociale.



En route vers l'innovation

Midibus électriques : un projet pilote concluant

En été 2021, le RTL a lancé un projet pilote avec cinq midibus électriques de neuf mètres pour se familiariser avec les défis de l'électrification de sa flotte. Les clients ont pu tester ces véhicules sur six circuits à Longueuil, et 84 % d'entre eux ont été satisfaits de leur expérience.

Le projet a permis au RTL d'acquérir de précieuses connaissances en matière d'adaptation des garages, d'entretien des véhicules et de planification du service. Bien que le projet pilote se soit terminé en décembre 2022, la ligne 284 a été maintenue en service pour une année supplémentaire grâce au financement de la ville de Boucherville.



**TENTEZ
L'EXPÉRIENCE
MIDIBUS !**

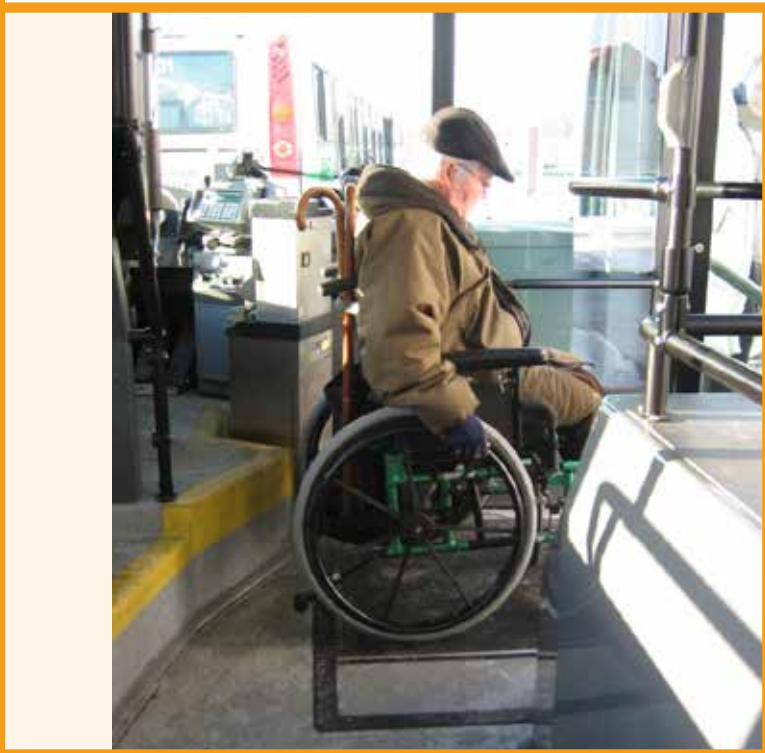
PARCOURS 201, 208 et 228

rtl-longueuil.qc.ca/midibus

On prend la route ensemble

Le Plan de développement en accessibilité universelle 2021-2026, adopté l'an dernier par le conseil d'administration, vise à rendre accessible l'ensemble du réseau de transport en commun à une clientèle diversifiée, en vertu de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées.

Bien que les principaux bénéficiaires en soient les personnes handicapées, les personnes âgées, les jeunes familles avec poussette et les personnes ayant des limitations temporaires, l'ensemble des clients pourra bénéficier des actions déployées pour l'accessibilité universelle du réseau.



En 2022, plusieurs démarches ont été accomplies dans ce sens. On note, entre autres, la publication de messages sur les réseaux sociaux pour sensibiliser la clientèle à l'accessibilité universelle, la ratification d'un protocole d'entente avec l'ARTM pour la mise en place du Programme mobilité inclusive, l'installation de panneaux à messages sur 100 arrêts du réseau, la mise en place de 3 nouvelles lignes accessibles (29, 76 et 88), l'amélioration de 34 arrêts et le remplacement ou l'ajout de 41 abribus, ainsi que la formation des employés en accessibilité des projets numériques.

Plus que jamais, le RTL vise un réseau 100 % accessible!

La sécurité routière

Dans sa quête d'excellence en sécurité routière, le RTL a attribué un contrat pour l'acquisition d'un simulateur de conduite d'autobus et la modernisation d'une salle de formation à Saint-Hubert. L'objectif est de fournir une formation immersive et adaptée aux chauffeurs, d'améliorer la fiabilité du service et de réduire les coûts liés aux accidents. Ce projet s'inscrit dans l'engagement du RTL à optimiser le service de transport collectif pour les usagers.

J'monte à bord / Angles morts

L'activité J'monte à bord / Angles morts a été lancée dans deux écoles secondaires de la région au début de la rentrée scolaire. Cette initiative avait pour but de sensibiliser les élèves de 1^{re} secondaire à la sécurité routière et aux dangers des angles morts. Elle visait aussi à faire connaître les opérations du RTL et sa mission. Environ 1 000 élèves ont été sensibilisés à l'aide de quatre capsules spéciales.

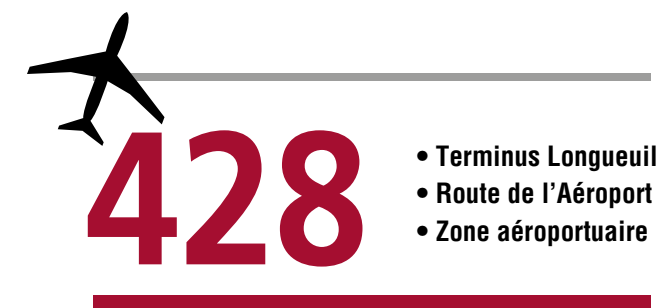
J'monte à bord du RTL !



Comme eux, vois comment adopter des comportements prudents:

Une offre bonifiée

Le RTL a bonifié son offre de 24 000 départs, répartis selon diverses ententes de partenariat ainsi que sur le service régulier. À titre d'exemple, on note l'intégration de la ligne 428, laquelle dessert entre autres Amazon, au service régulier.



Nouvelles de la direction exploitation

L'avancement des projets de réaménagement

Plusieurs projets de réaménagement ont été réalisés ou sont en cours, notamment la rénovation des cafétérias et vestiaires douches au garage 1 et garage 2 du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH), ainsi que la rénovation du Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil (CEVL). Le projet de remplacement des unités de ventilation du CEVL sera finalisé d'ici la fin de l'hiver 2023.

Des études sur la faisabilité de déployer des dépôts pour la recharge extérieure et les entretiens mineurs d'un parc restreint d'autobus électriques sont en cours. Les projets de mise aux normes des systèmes pétroliers au CESH et CEVL sont également en développement.

Le projet de rénovation du Centre administratif du Vieux-Longueuil (CAVL) a été mis en pause à l'automne 2022, mais reprendra au printemps 2023 en implantant le concept de milieux de travail axés sur les activités (MTAA).



Actifs métropolitains

La signalisation temporaire

Depuis septembre 2022, le RTL a entrepris la mise en place d'un nouveau réseau révisé pour l'arrivée du REM. Plus de 2 200 arrêts ont été modifiés pour mieux desservir les usagers et faciliter leur accès au REM.

La mise en service du nouveau terminus Panama – REM

En collaboration avec le REM et l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM), le nouveau terminus Panama a été inauguré en juillet 2022, remplaçant le terminus temporaire et offrant un service amélioré aux usagers. Après cette étape réussie, les équipes continuent de travailler ensemble pour préparer la prochaine mise en service du REM, qui inclura également le nouveau terminus Brossard en 2023.



Le déménagement de la billetterie métropolitaine

En 2021, le RTL a été chargé par l'ARTM de déplacer ses installations du terminus Longueuil pour permettre à un promoteur privé (Devimco) de construire deux tours avec des unités d'habitation, des espaces de bureau et une foire alimentaire. Le projet a été réalisé en deux phases, la première consistant à déplacer les installations vers des locaux temporaires, et la seconde à construire des installations permanentes prévues pour fin 2023 et début 2024.



Entretien et ingénierie

Le RTL a pris plusieurs mesures pour améliorer ses services, telles que la mise en œuvre d'un nouveau système de communication radio, l'installation de valideurs de cartes à puce, l'évaluation de midibus électriques et l'achat d'autobus 12m LFSe+ conçus par Novabus. Dès 2023, 12 autobus seront livrés au RTL et à ses partenaires (la Société de transport de Sherbrooke, la Société de transport de Trois-Rivières et la Société de transport de l'Outaouais). De plus, le RTL participe à un appel d'offres pour l'acquisition groupée de 1 200 bus électriques pour les membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ). Ces véhicules seront livrés à partir de 2025, dont une centaine au RTL.

Planification de l'entretien

Guide du contremaître

Le RTL a développé un guide du contremaître afin de faciliter et d'accélérer la formation des nouveaux contremaîtres, d'uniformiser les méthodes de travail entre tous les membres du personnel et de bien utiliser les ressources disponibles (logiciels, outils, documentation et services de soutien). Le guide a été créé grâce aux efforts combinés de plusieurs services afin de s'assurer que la mission, la vision et les objectifs de la maintenance des autobus sont partagés.

Magasins

Les magasins de pièces du RTL ont fait l'acquisition d'un premier carrousel d'entreposage (vertical) à plateaux, exploitant ainsi les espaces disponibles en hauteur. Cette nouvelle étagère, contenant 24 tablettes automatisées, sera prête à être utilisée en 2023.



Réapprovisionnement

Le RTL et les employés d'entretien, soutenus par une firme comptable, ont établi un système de calcul des coûts de revient des pièces fabriquées ou réusinées. Un comité mixte a été mis sur pied à des fins d'évaluation continue de la rentabilité des pièces. Cette évaluation permettra de mettre en lumière les pièces problématiques et les opportunités à développer.

Exemple d'étriers de freins réusinés par les employés du réusinage interne



La livraison au poste de travail par des magasiniers d'ensembles de composantes nécessaires au réusinage des étriers permet d'éliminer le temps d'attente des mécaniciens au magasin, améliorant ainsi l'efficacité et, par le fait même, le prix de revient des étriers.

Exemple d'ensembles de composantes livrés directement à la cellule de travail

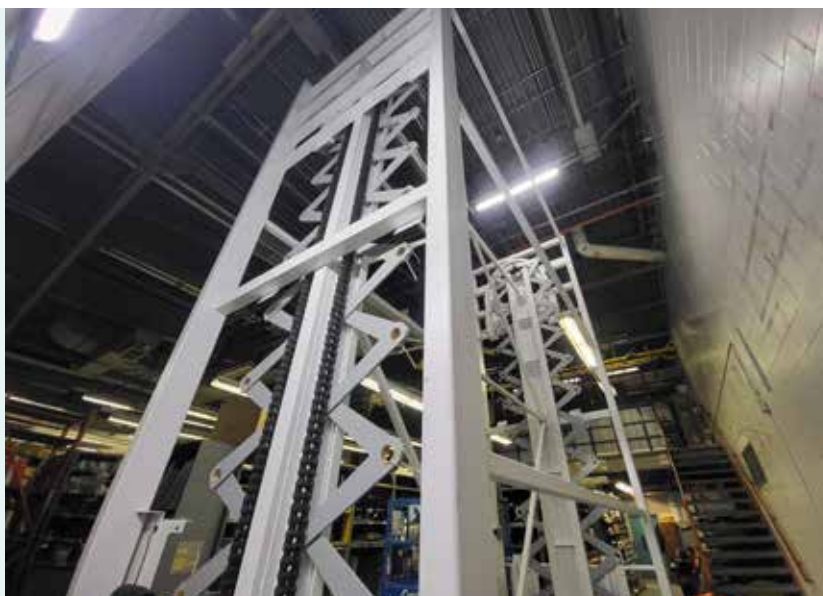


Projet carrousel

Un système d'entreposage vertical au Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil

Le RTL a décidé de réaménager son magasin au Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil (CEVL) en raison du manque d'espace d'entreposage des pièces d'autobus. Pour optimiser l'espace existant, le RTL a opté pour un système d'entreposage vertical automatisé de type carrousel à plateaux. Les travaux ont été réalisés entre février et décembre 2022.

Ce système permet de maximiser l'utilisation de l'espace disponible, d'améliorer la gestion des stocks et l'efficacité du rangement en hauteur, de réduire les risques d'accident et de faciliter les opérations d'entreposage. Le RTL prévoit généraliser ce système sur l'ensemble des magasins des garages du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH).

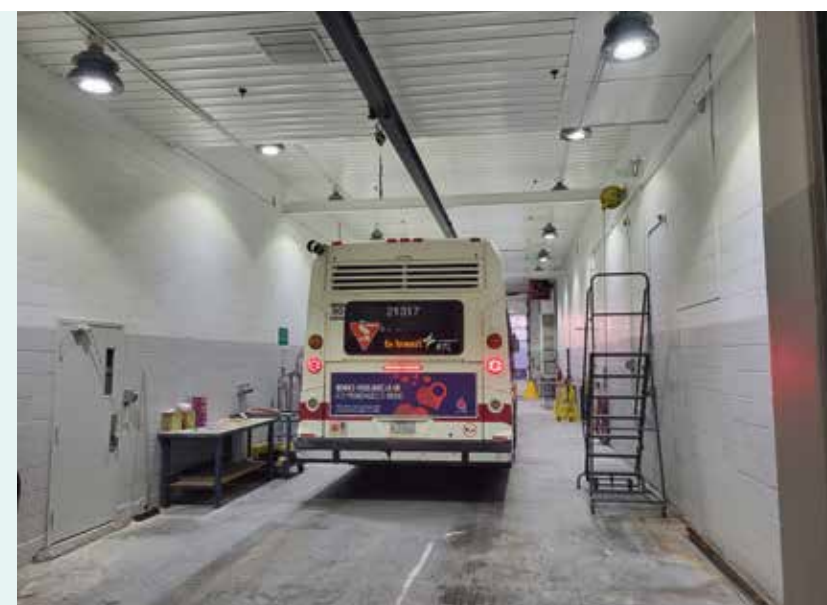


Projet éclairage

Le remplacement des systèmes d'éclairage au Centre d'exploitation de Saint-Hubert

Les installations d'éclairage des garages 1 et 2 du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH) datent de 1977, avec une combinaison d'éclairages au sodium et fluorescents. Le niveau d'éclairage offert n'est pas conforme aux normes actuelles, ce qui affecte l'efficacité du personnel d'entretien en raison de zones insuffisamment éclairées.

Le projet vise à optimiser l'éclairage des garages 1 et 2 du CESH en remplaçant l'éclairage existant par des luminaires DEL. Ce changement offrira un environnement plus sécuritaire aux travailleurs, tout en réduisant la consommation électrique, le temps d'intervention et les coûts d'entretien. Par ailleurs, cette initiative réduira considérablement le travail en hauteur, améliorant ainsi la santé et la sécurité des employés. Marquant un tournant élatant, les travaux se sont déroulés de mars à septembre 2022.

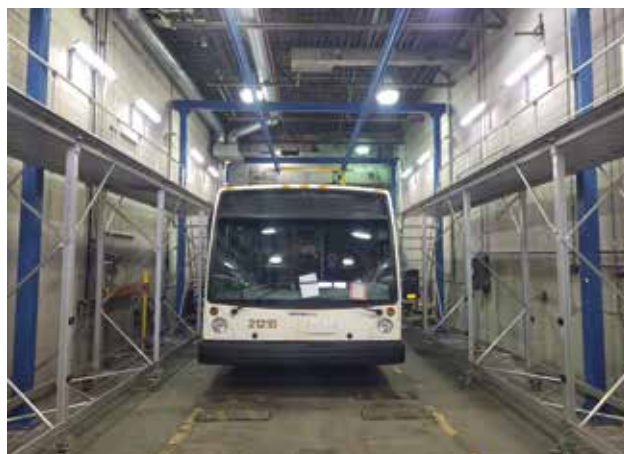


Projet pont roulant

Un pont roulant au Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil

Le RTL a acquis plusieurs autobus hybrides depuis 2014. Ces autobus nécessitent un accès fréquent au toit pour l'entretien des composantes électriques et mécaniques. Actuellement, le garage ne dispose d'aucun équipement de levage adéquat pour soulever les pièces et les descendre au sol ou les monter en place de façon sécuritaire.

Pour remédier à cette situation, un pont roulant d'une capacité de levage de 2 000 livres a été installé dans la baie no 5 du Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil (CEVL). Les travaux ont débuté en juin 2021 et ont été achevés en juin 2022. L'installation de ce pont roulant améliore l'efficacité de l'entretien, réduit les risques d'accident, facilite l'entretien des composantes situées au toit des autobus et répond aux besoins futurs pour la nouvelle flotte d'autobus électriques.



Projet ventilateurs

Des ventilateurs au Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil

Le CEVL connaît des conditions de travail difficiles pour les employés d'entretien en été, en raison de la chaleur excessive et de l'absence de climatisation. Les conditions climatiques sont exacerbées par la chaleur emmagasinée par les autobus, la radiation thermique et l'humidité.

Le projet consistait à installer 16 ventilateurs à grandes pales dans les aires de ravitaillement et les zones de circulation des autobus, ainsi que 46 ventilateurs directionnels dans les ateliers, les baies de travail, les baies de carrosserie, le magasin et la réception centrale. Les travaux ont été achevés en décembre 2022.



Réparation des dalles de béton

Des travaux de réparation des dalles de béton et des caniveaux

Les dalles de béton et les caniveaux au garage 2 du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH) étaient dans un état de vétusté avancé, ce qui affectait grandement la circulation des autobus et les opérations sur les diverses baies d'entretien.

Afin de minimiser l'impact sur la circulation et de maintenir le service pour les citoyens de l'agglomération de Longueuil, les travaux de réparation ont été réalisés par étapes en tenant compte du calendrier d'entretien des autobus et de la période d'assignation des chauffeurs.

Ces travaux, terminés en novembre 2022, ont permis d'améliorer les conditions de santé et de sécurité des travailleurs, d'augmenter la productivité et de réduire les coûts d'entretien, tout en facilitant le nettoyage des dalles et des caniveaux.

Les communications

Début de la révision de l'image de marque

Le RTL a démarré le processus de refonte complète de son image de marque. Pourquoi? Parce qu'une image de marque forte est essentielle pour donner à une organisation une identité collective, fidéliser la clientèle et rassembler les employés autour d'une mission commune.

Le contexte dans lequel évolue le RTL, son marché, ses équipes et la société dans son ensemble ont changé. Il était donc nécessaire de mettre à jour la stratégie de marque pour mieux refléter ces transformations. Une nouvelle image de marque plus moderne, plus dynamique et plus alignée avec ses valeurs lui permettra de mieux communiquer son positionnement et d'améliorer l'expérience client.

Le timing pour cette refonte est idéal. Le RTL célèbre son 50^e anniversaire en 2024 et prépare son plan stratégique pour les années à venir. L'organisation prévoit aussi une refonte du site internet, qui améliorera l'expérience utilisateur.

Le RTL est convaincu que cette refonte de l'image de marque sera un élément clé de sa croissance au cours des 10 prochaines années. En s'appuyant sur des valeurs solides et en développant son action en fonction de celles-ci, l'organisation rayonnera auprès de ses clients actuels et futurs et renforcera sa position en tant que leader du transport en commun sur la Rive-Sud.

Embarquez avec le RTL!

Comme plusieurs sociétés de transport collectif, le RTL fait face à une pénurie de main-d'œuvre. Pour pallier ce manque, la Direction des ressources humaines a fait appel à l'équipe des communications afin de concevoir une campagne de recrutement à destination de différentes catégories d'employés (mécaniciens et carrossiers spécialisés, chauffeurs, profils administratifs).

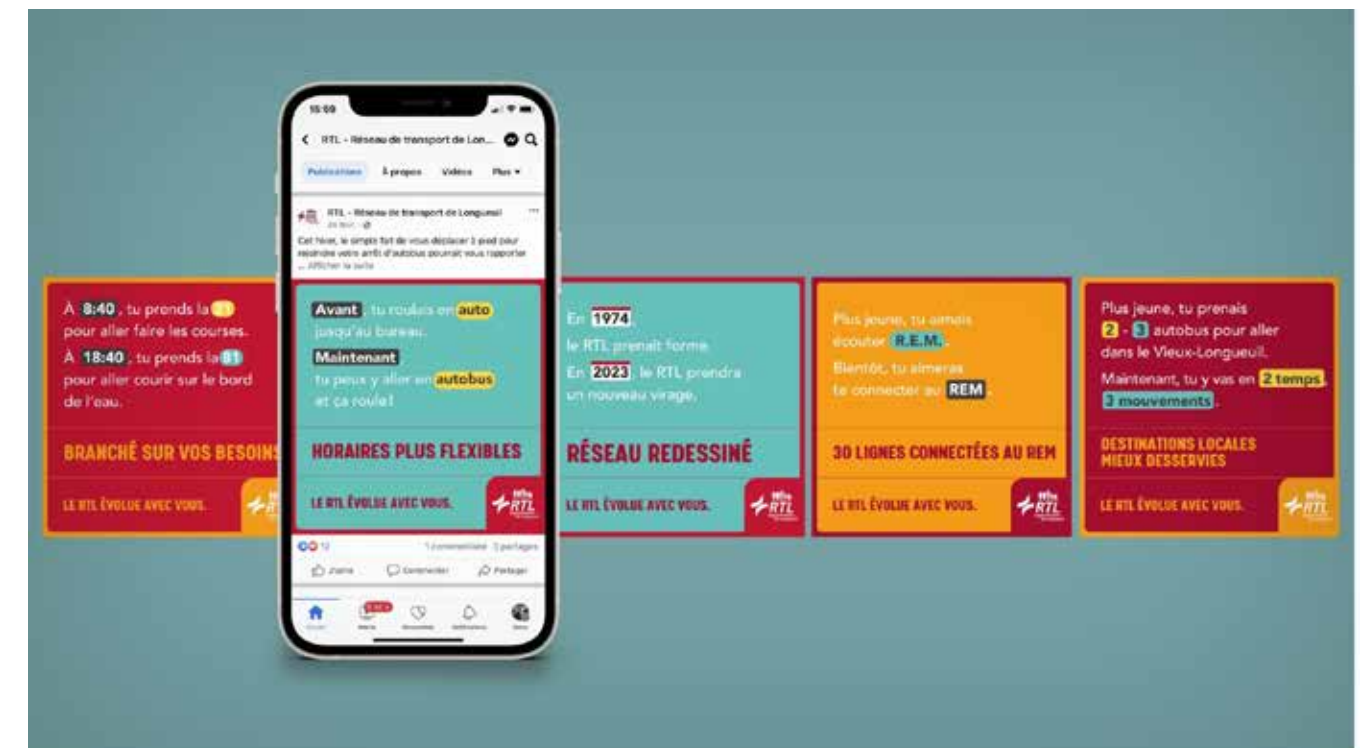
L'objectif de la campagne était de faire connaître les besoins de recrutement du RTL et de susciter l'intérêt pour ces métiers. Les publics cibles étaient les citoyens de l'agglomération de Longueuil et des environs en âge de travailler, les utilisateurs de transports en commun, les employés des zones industrielles de la Rive-Sud et de Montréal, ainsi que les étudiants en mécanique des écoles proches de l'agglomération.

Le concept de la campagne était axé sur un slogan clair et facile à retenir : « Embarquez avec nous! » Des visuels actuels et inclusifs ont également été utilisés pour attirer une grande variété de candidats.

Le RTL évolue avec vous

La Direction des communications et de l'expérience client a fait appel à une agence marketing pour concevoir une campagne majeure en 2022, qui sera déployée l'année prochaine pour informer les citoyens de la révision de son réseau, dont la version repensée entrera en vigueur à l'entrée en service de l'antenne Rive-Sud du REM. Le concept? Montrer que le RTL évolue avec sa clientèle. La campagne, prévue en plusieurs phases sur les réseaux sociaux et les infrastructures du réseau (abribus, panobus, voussures), mettra en lumière les bonifications apportées, telles que les 29 lignes directement connectées au REM, les destinations locales mieux desservies ou les horaires plus flexibles.

L'objectif est de rappeler aux citoyens que le RTL évolue, tout comme eux l'ont fait dans les dernières années, et que les changements apportés auront pour but de mieux répondre à leurs besoins actuels. La campagne cible en particulier les personnes susceptibles de prendre les transports en commun, en utilisant des comparaisons clins d'œil pour créer un lien émotionnel avec le public.



Le RTL a également mis au point des outils pour accompagner les usagers dans la transition à venir :

- Un microsite regroupant toute l'information sur le réseau redessiné.
- Une carte interactive permettant de visualiser l'évolution du tracé de chaque ligne d'autobus.
- Un simulateur de trajets permettant de visualiser ses déplacements une fois le réseau repensé entré en vigueur.

Des canaux plus accessibles

La Direction des communications et de l'expérience client cherche aussi à mettre en place des canaux de communication efficaces pour bien informer tous ses employés, y compris les chauffeurs et le personnel d'entretien qui ont plus difficilement accès à un ordinateur dans le cadre de leurs fonctions. Des babillards avec codes QR ont donc été déployés dans des lieux de passage afin de permettre la consultation d'informations utiles aux employés sur téléphone intelligent via Sway, une application de la suite Office 365 qui sert à créer et à partager du contenu informatif.

Ce projet facilite l'accès à l'information, de manière interactive et adaptable à tous types d'écrans, tout en comptabilisant le nombre de vues. Le contenu peut également être intégré sur la page Employé. Grâce à cette solution, il est désormais possible d'atteindre la majeure partie des employés de façon beaucoup plus efficace.



Les technologies de l'information

Dans le secteur des technologies de l'information, le RTL mise sur l'amélioration continue des systèmes de transport intelligents afin de fournir un service de qualité supérieure aux usagers. Plusieurs projets visant la modernisation et l'optimisation du réseau de transport sont en cours de développement.

Première étape au support éventuel du paiement par carte de crédit à l'embarquement, le projet de remplacement des valideurs OPUS à bord des autobus se poursuivra en 2023.



Dans le but d'améliorer l'expérience des usagers, des afficheurs dynamiques alimentés par l'énergie solaire ou électrique sont installés dans les abribus. Ces dispositifs fournissent des informations en temps réel concernant les horaires et des informations ponctuelles sur le service.

Le système d'aide à l'exploitation et l'information voyageur, Chrono, constitue un autre aspect important des évolutions technologiques. Il permet un suivi en temps réel de l'ensemble des autobus sur le territoire, améliorant ainsi l'efficacité opérationnelle et la qualité de l'information rendue disponible à la clientèle.



Afin d'étendre la présence de l'organisation et de faciliter l'accès aux informations relatives au transport en commun, des afficheurs grand format sont installés dans des lieux publics tel que le Cégep Édouard-Montpetit. D'autres écoles et hôpitaux de l'agglomération sont à venir au courant de l'année. Ces dispositifs permettent aux usagers de consulter aisément les horaires et les renseignements sur les services disponibles à proximité.

En outre, l'intégration du service scolaire au sein des systèmes d'informations clientèle a été complétée. Cette initiative visait à faciliter la mobilité des étudiants en optimisant les horaires et les itinéraires des autobus scolaires.



Ces innovations témoignent de l'engagement du RTL à offrir un service de transport en commun moderne et efficace, répondant aux besoins de la clientèle et contribuant à un environnement plus durable.



Les ressources humaines

Employés réguliers au plan d'effectifs 2022

	Nombre
Cadres	159
Employés de bureau	106
Chauffeurs	645*
Employés d'entretien	237**
Total	1 147

* Correspond à un équivalent temps complet de 678 chauffeurs

** Correspond à un équivalent temps complet de 284 employés d'entretien

Âge moyen : 47 ans

Nombre moyen d'années de service : 11

Nombre d'embauches

- Employés permanents : 94
- Employés temporaires : 50

Nombre de départs

- Employés permanents : 56
- Employés temporaires : 28

Nombre de départs à la retraite : 25

Diversité

Le RTL est heureux de compter dans ses rangs 258 employés issus de la diversité: membres de minorités visibles et ethniques, autochtones et personnes handicapées.

L'organisation du travail en mode hybride

Le RTL place l'intérêt de ses employés au premier plan et, dans le cadre de cet engagement, a lancé Ensemble même à distance, un projet pilote axé sur le travail hybride. Cette démarche s'ancre dans une vision stratégique pour attirer, retenir et stimuler les talents d'aujourd'hui et de demain au sein de l'organisation, tout en préservant ses valeurs et l'évolution de sa culture organisationnelle.

Le projet vise à créer un environnement de travail qui encourage la productivité, la collaboration et le bien-être. Toutes les parties concernées doivent faire preuve d'ouverture, de respect, d'honnêteté et d'engagement pour que la démarche soit couronnée de succès.

Afin de faciliter la transition vers le mode hybride, de multiples outils ont été déployés pour soutenir les employés et les gestionnaires, notamment :

- le Test qui fait du bien, qui a permis aux employés d'évaluer leur état de santé mentale et leur a fourni des outils et des conseils pour aller mieux;
- des capsules de formation regroupées sous les thèmes Prendre soin de sa santé physique en milieu de travail et Prendre soin de sa santé mentale en milieu de travail, afin que les équipes puissent relever les défis de la rentrée automnale avec énergie et sérénité;
- de l'accompagnement personnalisé en matière d'ergonomie de bureau grâce entre autres à des séances de sensibilisation et à des évaluations individualisées des postes de travail.

Des services complémentaires en santé et mieux-être

En 2022, le RTL a mis en place des services de télémédecine et une plateforme de mise en forme.

Notre fournisseur offre des soins virtuels de télémédecine comprenant des consultations avec des médecins accessibles rapidement. Ce service est gratuit pour les employés, confidentiel et offert à l'ensemble des membres de la famille.

LIFT session est une plateforme numérique de mise en forme et de bien-être proposant aux employés et aux membres de leur famille du contenu varié pour tous les horaires et tous les goûts.

Grâce à ces initiatives, le RTL est fier de fournir un service de qualité à ses clients et de créer une atmosphère de travail enrichissante pour ses employés.

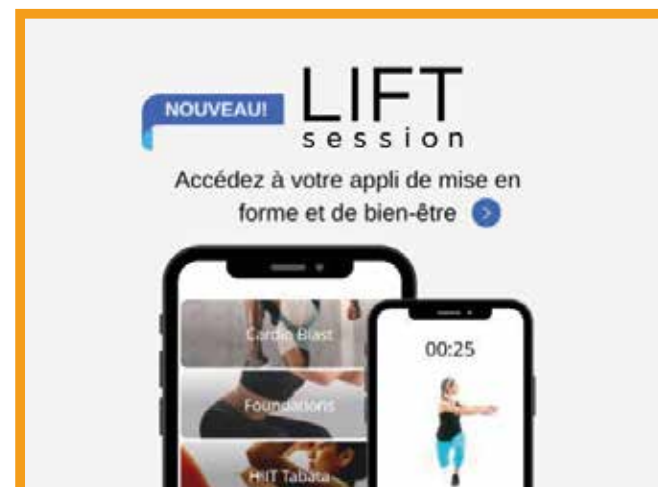


Le RTL se dote d'un service de soins virtuels!



- Vous n'avez pas de médecin de famille ou votre médecin de famille a peu de disponibilités?
- Vous souhaitez avoir accès facilement et rapidement à des médecins généralistes et spécialistes?
- Vous n'avez pas toujours le temps de vous déplacer pour consulter un médecin?

CONSULTEZ RAPIDEMENT UN MÉDECIN DU PROGRAMME MAPLE DÈS QUE VOUS EN AVEZ BESOIN | LE SERVICE EST GRATUIT, CONFIDENTIEL ET ACCESSIBLE À L'ENSEMBLE DE VOTRE FAMILLE



Les relations de travail

En juillet 2022, les parties ont convenu d'une prolongation de trois ans de la convention collective des chauffeurs.

Le RTL est actuellement en négociation en vue du renouvellement de deux conventions collectives avec les syndicats représentant ses employés d'entretien et ses employés de bureau.



Santé et sécurité au travail

Chaque année, le RTL s'engage à atteindre des objectifs bien définis pour promouvoir la santé et la sécurité au travail. Ces objectifs se regroupent en trois thèmes : Développement d'une culture de prévention, Prévention des risques professionnels et Conformité légale. Grâce aux 10 objectifs retenus, le RTL répond non seulement à ses obligations légales en matière de santé et de sécurité au travail, mais il invite également tous les employés et les gestionnaires à prendre conscience de la responsabilité commune en matière de prévention en milieu de travail.

La situation financière

Au 31 décembre 2022

La situation financière

Au 31 décembre 2022

État des résultats

Le RTL a poursuivi son plan d'optimisation pour une troisième année consécutive en maintenant son offre de service à 92 % comparativement à l'année 2019 (année de référence pré-pandémique). L'année 2022 a été marquée par le contexte inflationniste entraînant une hausse significative des coûts des biens et services. Le report de certains projets, la saine gestion et le contrôle serré des dépenses ont permis au RTL de dégager des économies de l'ordre de 7,5 M\$ (2021 – 8,5 M\$) par rapport au budget initial avant les amortissements.

En 2022, le RTL présente un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 33 K\$ (2021 – à l'équilibre) représentant les revenus d'intérêts de l'encaisse affectée au fonds d'assurance, montant qui sera affecté en 2023 au fonds réservé pour auto-assurance. Aucun surplus additionnel n'est présenté puisque la rémunération versée par l'ARTM a été effectuée en fonction des dépenses réalisées.

Revenus

Les revenus de la Société pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 s'élèvent à 199,1 M\$ (2021 – 217,3 M\$), soit une diminution de 18,2 M\$ (2021 – augmentation de 3,2 M\$) par rapport à l'exercice précédent. Pour fins de comparaison, certaines données de l'année précédente ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice à la suite d'une entente conclue entre l'ARTM et le RTL afin de résoudre un différend. Cette diminution des revenus provient principalement de la baisse de 32,1 M\$ (2021 – augmentation de 2,8 M\$) des revenus de transfert et de la hausse de 13,8 M\$ (2021 – diminution de 1,6 M\$) des revenus de services rendus. Les autres revenus ont eu une variation non significative en 2022 (2021 – augmentation de 2,0 M\$).

REVENUS DE TRANSFERT

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les revenus de transfert s'élèvent à 7,9 M\$ (2021 – 40,0 M\$). Ces revenus proviennent des programmes gouvernementaux d'aide financière au fonctionnement et aux investissements. La baisse de 32,1 M\$ (2021 – hausse de 2,8 M\$) provient principalement d'une réduction dans les revenus de transfert relatifs aux investissements qui s'élèvent à 7 M\$ (2021 – 39,1 M\$). Dans la transition vers l'électrification du parc d'autobus, il n'y a pas eu d'acquisition d'autobus en 2022.

SERVICES RENDUS

Les revenus de services rendus de 190,1 M\$ (2021 – 176,3 M\$) représentent une augmentation de 13,8 M\$ (2021 reclassé – baisse de 1,6 M\$) par rapport à l'année antérieure. Ces revenus sont générés principalement par les différentes ententes entre l'ARTM et le RTL, notamment l'entente de services du transport en commun, les ententes de délégation de gestion pour

certaines équipements métropolitains ainsi que les ententes de mesures d'atténuation lors des travaux effectués sur le réseau routier. Ils incluent également des ententes de partenariat entre le RTL et différentes entreprises de la zone aéroportuaire de la Ville de Longueuil qui ont permis de desservir ce secteur.

REVENUS AUTRES

Les autres revenus totalisent 1,1 M\$ en 2022 (2021 reclassé – 1,0 M\$) et concernent principalement les revenus de publicité.

Charges

Les charges de la Société totalisent 215,9 M\$ (2021 – 194,7 M\$) pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022. L'augmentation des charges de 21,2 M\$ (2021 – diminution de 1,5 M\$) est principalement attribuable à une augmentation des charges d'administration générale de 2,4 M\$ (2021 – diminution de 4,4 M\$) et à l'augmentation des charges de transport de 19,8 M\$ (2021 – augmentation de 2,6 M\$).

CHARGES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Les charges d'administration générale de 25,9 M\$ (2021 – 23,5 M\$) représentent une augmentation de 10 % par rapport aux charges de l'année précédente (2021 – baisse de 15,8 %).

CHARGES DE TRANSPORT

Les charges de transport s'élèvent à 187,3 M\$ (2021 – 167,5 M\$). Il s'agit d'une augmentation de 11,8 % par rapport à l'exercice précédent (2021 – augmentation de 1,6 %). Cette augmentation est principalement le reflet de la hausse de l'IPC sur les coûts opérationnels, incluant le carburant, ainsi que l'ajout d'ententes de délégation d'équipements métropolitains de la part de l'ARTM.

État de la situation financière

Actifs financiers

Les actifs financiers ont atteint 81,7 M\$ au 31 décembre 2022 (2021 – 77,8 M\$), ce qui représente une augmentation de 3,9 M\$ comparativement à l'année antérieure (2021 – diminution de 7,1 M\$). Cette augmentation provient principalement d'une hausse dans les débiteurs telle que présentée à la note 4 des états financiers.

Passifs

Les passifs, au montant de 143,1 M\$ (2021 – 118,7 M\$), ont augmenté de 24,4 M\$ (2021 – diminution de 6,0 M\$) durant la période. Cette variation s'explique principalement par l'augmentation des emprunts temporaires et de la dette à long terme.

EMPRUNTS TEMPORAIRES

Les emprunts temporaires totalisent, au 31 décembre 2022, 13,3 M\$ (2021 – non applicable). Cela comprend la marge de crédit d'exploitation et la marge de crédit auprès de Financement-Québec. Un décret a été sanctionné en 2022 à l'effet que toutes les dépenses d'investissement subventionnées auprès du gouvernement du Québec doivent dorénavant être financées temporairement avec cet organisme en attendant leur financement à long terme.

DETTE À LONG TERME

Au 31 décembre 2022, la dette à long terme s'élève à 80,8 M\$ (2021 – 72,5 M\$), soit une augmentation de 8,3 M\$ (2021 – diminution de 5,3 M\$). Cette variation est le résultat du remboursement de la dette de 14,6 M\$ (2021 – 12,8 M\$), de l'émission de nouvelles dettes de 22,9 M\$ (2021 – 7,4 M\$) et d'une augmentation des frais reportés de 0,1 M\$ (2021 – diminution de 0,1 M\$).

Actifs non financiers

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, les actifs non financiers s'élèvent à 310,5 M\$ (2021 – 306,8 M\$), une augmentation de 3,7 M\$ (2021 – 23,7 M\$) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation provient des immobilisations corporelles et des autres actifs non financiers tels les inventaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur comptable nette des immobilisations s'élève à 301,5 M\$ (2021 – 300,2 M\$), soit une augmentation nette de 1,3 M\$ (2021 – 24,2 M\$). Cette variation s'explique par des investissements de 27,9 M\$ (2021 – 48,5 M\$) réalisés en 2022, principalement reliés à des travaux de réfection des bâtiments. L'amortissement de la période, au montant de 26,5 M\$ (2021 – 24,3 M\$), vient réduire les immobilisations corporelles au 31 décembre 2022.

AUTRES ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur comptable des autres actifs non financiers de 9 M\$ (2021 – 6,6 M\$) a augmenté de 2,4 M\$ (2021 – réduction de 0,5 M\$). Cette variation s'explique principalement par une augmentation de l'inventaire de pièces mécaniques en lien avec l'entretien des autobus.

Rémunération globale des cinq dirigeants les mieux rémunérés

Nom	Prénom	Titre	Revenu d'emploi 2022	Vacances (en semaine)	Assurance Participation employeur	Régime de retraite Participation employeur
Veilleux	Michel	Directeur général	323 046,87 \$	6	5 269,83 \$	36 930,41 \$
Gonthier	Sylvain	Directeur principal Opérations	228 640,22 \$	5	5 269,83 \$	31 646,92 \$
Denis	Pascale	Directeur Finances et trésorier	193 664,18 \$	5	5 269,83 \$	23 540,35 \$
Breault	Richard	Directeur Projets majeurs en infrastructures de bâtiments	190 685,87 \$	5	41,90 \$	23 182,36 \$
Tanguay	Nicolas	Directeur principal Planification, développement du transport et de la mobilité	180 379,72 \$	5	5 269,83 \$	21 924,92 \$

Les états financiers

Au 31 décembre 2022

Aux membres du conseil d'administration en comité du Réseau de transport de Longueuil

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Réseau de transport de Longueuil (le « Réseau »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2022 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Réseau au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Réseau conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations – Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le Réseau inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées dans la note complémentaire 12 – Excédent accumulé, l'Annexe A – Excédent de fonctionnement à des fins fiscales et l'Annexe B – Déficit d'investissement à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres points

Nous avons également émis un rapport des auditeurs indépendants comportant une opinion non modifiée signé en date du 24 mars 2023 relativement aux états financiers du Réseau à être déposés au MAMH.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Réseau à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Réseau ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Réseau.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Réseau.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Réseau à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Réseau à cesser ses activités.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. Guylaine Séguin, CPA auditrice

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
CPA auditeur, permis de comptabilité
publique n° 108263

Guylaine Séguin, CPA auditrice,
Vérificatrice générale de la Ville de Longueuil

Brossard
Le 24 mars 2023

Longueuil
Le 24 mars 2023

Réseau de transport de Longueuil

État des résultats

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Notes	Budget	Réalizations	
		2022	2021
	\$	\$	\$
Revenus			
Transferts	—	7 858 265	40 000 020
Services rendus	203 141 849	190 138 801	176 286 768
Intérêts	—	33 272	47 254
Autres revenus	—	1 031 902	1 000 085
	203 141 849	199 062 240	217 334 127
Charges par fonctions			
Administration générale	34 388 963	25 956 088	23 554 527
Transport	160 378 979	187 260 865	167 535 965
Frais de financement	2 066 347	2 662 201	3 616 477
	196 834 289	215 879 154	194 706 969
(Déficit) excédent de l'exercice	6 307 560	(16 816 914)	22 627 158
Excédent accumulé au début de l'exercice	—	265 930 362	243 303 204
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	—	249 113 448	265 930 362

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Réseau de transport de Longueuil
État de la situation financière
 au 31 décembre 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3	1 310 696	3 282 416
Débiteurs	4	80 363 606	74 540 484
		81 674 302	77 822 900
Passifs			
Emprunts temporaires	5	13 258 203	—
Créditeurs et charges à payer	6	44 387 310	43 176 407
Revenus reportés		181 313	61 286
Dettes à long terme	7	80 774 063	72 536 152
Passif au titre des avantages sociaux futurs	8	3 992 400	2 686 800
Passif au titre des sites contaminés	9	485 000	210 000
		143 078 289	118 670 645
Dettes nettes			
		(61 403 987)	(40 847 745)
Actifs non financiers			
Immobilisations	10	301 531 980	300 168 878
Stocks		7 934 237	5 900 794
Autres actifs non financiers	11	1 051 218	708 435
		310 517 435	306 778 107
Excédent accumulé			
	12	249 113 448	265 930 362
Obligations contractuelles	14		
Droits contractuels	15		
Éventualités	16		

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Réseau de transport de Longueuil
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Budget	2022	Réalisations
	\$	\$	\$
(Déficit) excédent de l'exercice	6 307 560	(16 816 914)	22 627 158
Variation des immobilisations			
Acquisition	—	(27 900 174)	(48 545 881)
Produit de cession	—	22 932	—
Amortissement	—	26 535 511	24 331 516
Gain sur cession	—	(21 371)	—
	—	(1 363 102)	(24 214 365)
Variation des stocks			
	—	(2 033 443)	(20 244)
Variation des autres actifs non financiers			
	—	(342 783)	534 578
	—	(2 376 226)	514 334
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette)			
	6 307 560	(20 556 242)	(1 072 873)
Dettes nettes au début de l'exercice			
	—	(40 847 745)	(39 774 872)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	—	(61 403 987)	(40 847 745)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Réseau de transport de Longueuil
État des flux de trésorerie
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Notes	2022	2021
		\$	\$
Activités de fonctionnement			
(Déficit) excédent de l'exercice		(16 816 914)	22 627 158
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations		26 535 511	24 331 516
Gain sur cession d'immobilisations		(21 371)	—
		9 697 226	46 958 674
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement	13	(355 297)	5 750 586
		9 341 929	52 709 260
Activités d'investissement en immobilisations			
Acquisition d'immobilisations		(32 832 695)	(47 902 644)
Produit de cession d'immobilisations		22 932	—
		(32 809 763)	(47 902 644)
Activités de financement			
Émission de dettes à long terme		22 944 796	7 388 000
Remboursement de la dette à long terme		(14 564 900)	(12 837 000)
Variation nette des emprunts temporaires		13 258 203	—
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme		(141 985)	112 087
		21 496 114	(5 336 913)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(1 971 720)	(530 297)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début		3 282 416	3 812 713
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin		1 310 696	3 282 416

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Réseau de transport de Longueuil
Charges par objets
 Exercice terminé le 31 décembre 2022

	Budget	2022	Réalisations
	\$	\$	2021
			\$
Rémunération	95 311 828	100 822 826	92 577 952
Charges sociales	26 109 977	26 491 427	24 610 156
Biens et services	73 346 137	59 367 189	49 487 797
Intérêts sur la dette à long terme à la charge :			
Du Réseau	891 043	1 825 812	1 808 055
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	18 996	9 765	31 593
Autres frais de financement	1 156 308	826 624	1 859 900
Amortissement des immobilisations	—	26 535 511	24 331 516
	196 834 289	215 879 154	194 706 969

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

1. Statut de l'organisme municipal

Le Réseau de transport de Longueuil (ci-après le « Réseau ») est constitué en vertu de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (L.R.Q., chapitre S-30.01) et a comme responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun sur le territoire de l'agglomération de Longueuil.

Le Réseau est exonéré d'impôt sur le revenu des sociétés selon le paragraphe 149 (1) (c) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* et selon l'article 984 de la *Loi sur les impôts du Québec*.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers du Réseau, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après les « normes comptables »).

Les états financiers contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux annexes A et B et la ventilation de l'excédent accumulé à des fins fiscales présentée à la note complémentaire 12.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

Périmètre comptable

Le Réseau fait partie du périmètre comptable de la Ville de Longueuil. Le Réseau ne réalise aucune opération importante avec la Ville de Longueuil dans le cours normal des affaires.

Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions aux livres du Réseau s'effectue selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En vertu de cette méthode, les éléments présentés à titre d'actifs, de passifs, de revenus et charges sont constatés au cours de l'exercice où ont lieu les faits et les transactions.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction du Réseau doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentes dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que le Réseau pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Actifs financiers

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Stocks

Les stocks de fournitures, constitués principalement de carburant et de pièces de rechange, sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Immobilisations

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire aux périodes suivantes :

Bâtiments	40 ans
Véhicules	10 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipements divers	3 à 10 ans
Autres (asphaltage)	15 ans

Les immobilisations en cours seront amorties dès leur mise en service.

Moins-value

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité du Réseau de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Frais reportés liés à la dette à long terme

Les frais d'émission de la dette sont présentés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des emprunts correspondants.

Passif au titre des sites contaminés

Le Réseau comptabilise un passif au titre des sites contaminés dont il est responsable de la décontamination lorsqu'il existe une norme environnementale, que la contamination dépasse cette norme, lorsqu'il est prévu que les avantages économiques seront abandonnés et lorsqu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable des montants en cause.

Revenus reportés

Les revenus reportés sont transférés aux revenus lorsque les critères de constatation sont satisfaits et lorsque les charges ou les dépenses sont également comptabilisées.

Constatation des revenus

Conformément aux modalités de l'entente intervenue entre les parties, en vigueur jusqu'au 31 décembre 2023, les revenus provenant de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) correspondent à la rémunération prévue selon la prestation du service de transport collectif sur le territoire du Réseau. Ils sont constatés sur la base des montants convenus entre les deux organismes selon les dépenses réelles du Réseau.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constataion des revenus (suite)

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés. Compte tenu de l'historique de paiement des gouvernements cédants, le Réseau considère que les revenus de transferts sont autorisés par ceux-ci à partir du moment où les ententes qui les sous-tendent sont signées.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées et à payer en fin d'exercice par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe le Réseau est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment les avantages complémentaires de retraite comme l'assurance-vie offerte aux retraités.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants. Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, déduction faite des gains et pertes actuariels non amortis et déduction faite d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, s'il y a lieu.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services avec ou sans projection des salaires futurs, selon le cas, à partir du taux d'actualisation fixé, à partir des hypothèses les plus probables du Réseau en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués selon la méthode de la valeur au marché sur une période de trois ans.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées (suite)

La *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* requiert la création de deux volets distincts, soit un volet pour le service postérieur au 31 décembre 2013 et un volet pour le service antérieur au 1^{er} janvier 2014. Pour cette raison, la méthode d'évaluation de l'obligation du volet antérieur au 1^{er} janvier 2014 du régime capitalisé a été modifiée pour utiliser la méthode actuarielle de répartition des prestations projetées. La même méthode a été appliquée à l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge.

Pour l'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés, l'excédent est inscrit aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir correspondent à des charges comptabilisées dans l'exercice ou antérieurement, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, mais qui font l'objet de traitement différé à des fins fiscales. Elles ont été créées aux fins suivantes à la suite d'un choix exercé par le Réseau et amorties selon les durées indiquées ci-dessous par affectation à l'excédent de fonctionnement à des fins fiscales.

- a) Avantages sociaux futurs :
 - i) pour le passif constaté initialement au 1^{er} janvier 2007 : dans le cas des régimes non capitalisés, en vertu des méthodes d'allègement permises, le Réseau a amorti partiellement cette somme au cours de 2022;
 - ii) à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : l'excédent est inscrit aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir et aucun amortissement n'est prévu.

Instruments financiers

Le Réseau conclut périodiquement des contrats de swap de marchandises avec d'importantes institutions financières pour se protéger en partie des fluctuations du prix du carburant.

Les gains et pertes qui y sont reliés sont constatés dans l'état des résultats au cours de l'exercice où ils sont réalisés et présentés en contrepartie de la charge correspondante.

3. Encaisse affectée

Un montant d'encaisse de 1 309 096 \$ (1 282 479 \$ en 2021) est affecté à des fins de fonds d'assurance.

4. Débiteurs

	2022	2021
	\$	\$
Gouvernement du Québec et ses entreprises	58 321 638	60 498 971
Gouvernement du Canada et ses entreprises	6 755 727	8 001 764
Organismes municipaux	632 174	522 184
Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)	10 129 409	1 048 444
Autres	4 524 658	4 469 121
	80 363 606	74 540 484

Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Gouvernement du Québec et ses entreprises	39 513 684	35 221 925

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portant intérêt à des taux variant de 1,05 % à 4,20 % (1,05 % à 3,00 % au 31 décembre 2021) et viennent à échéance au plus tard en 2042.

En vertu d'ententes avec le gouvernement provincial, le Réseau recevra sous forme de transferts, une compensation pour les intérêts qu'il doit assumer pour ses dettes.

5. Emprunts temporaires

Le Réseau dispose d'une marge de crédit d'exploitation d'un montant autorisé de 45 000 000 \$ (45 000 000 \$ en 2021), portant intérêt au taux de base de 6,45 % (2,45 % en 2021) et est renégociable annuellement.

De plus, le Réseau dispose d'une marge de crédit pour l'acquisition d'autobus d'un montant autorisé de 10 000 000 \$ (10 000 000 \$ en 2021), portant intérêt au taux de base de 6,45 % (2,45 % en 2021). Le solde des emprunts est de 4 000 874 \$ au 31 décembre 2022 (valeur nulle en 2021).

Le Réseau dispose d'une marge de crédit auprès de Financement Québec d'un montant autorisé de 77 883 000 \$ (valeur nulle en 2021) afin de financer à court terme la part subventionnée par le ministère des Transport du Québec les projets d'investissement au taux moyen des bons du Trésor du Québec à 3 mois majoré de 0,02 %. Le solde de l'emprunt est de 9 257 329 \$ au 31 décembre 2022 (valeur nulle en 2021).

6. Crédoeurs et charges à payer

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	15 479 178	13 393 596
Salaires et avantages sociaux	23 164 755	20 001 310
Dépôts et retenues de garantie	5 276 923	9 558 340
Intérêts courus sur la dette à long terme	466 454	223 161
	44 387 310	43 176 407

7. Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Obligations, portant intérêt à des taux variant de 1,05 % à 4,20 %, échéant à différentes dates de 2023 jusqu'à 2042	81 185 796	72 805 900
Frais reportés liés à la dette à long terme	(411 733)	(269 748)
	80 774 063	72 536 152

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	\$
2023	26 385 040
2024	17 397 040
2025	10 917 040
2026	8 693 040
2027	14 386 040
2028 et suivantes	3 407 596
	81 185 796

Le Réseau a émis des obligations envers un régime de retraite (PL54) dont la totalité du montant a été remboursée en 2022 (1 998 900 \$ en 2021).

8. Avantages sociaux futurs

	2022	2021
	\$	\$
<i>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</i>		
Actif des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	1 274 500	2 237 200
Passif des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	(5 266 900)	(4 924 000)
	(3 992 400)	(2 686 800)
<i>Charge de l'exercice</i>		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	11 457 900	13 553 600
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	484 900	482 000
Régimes de retraite des élus municipaux	34 321	30 458
	11 977 121	14 066 058

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Régimes de retraite

Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal

Depuis la sanction de la *Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal* (L.Q. 2014, chapitre 15) le 5 décembre 2014, des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés.

Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la partie du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la partie du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. L'exécution du jugement est donc suspendue jusqu'à ce que la Cour d'appel du Québec rende sa décision.

Puisque le résultat de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes et du jugement rendu en première instance n'ont pas été comptabilisées au 31 décembre 2022. L'ampleur du passif éventuel ne peut être fournie, car il ne peut être mesuré avec une fiabilité raisonnable.

Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées

Pour chaque groupe d'employés (chauffeurs, employés d'entretien, cadres intermédiaires et de premier niveau, employés de bureau et cadres de direction), un régime de retraite à prestations déterminées distinct est constitué.

Le Réseau assume le risque relatif au rendement des régimes de retraite et doit par conséquent s'assurer que les cotisations qu'il verse sont suffisantes pour assumer le coût des prestations prévues par le régime.

Les taux de cotisation des employés et de l'employeur varient de 9,68 % à 12,16 % selon le groupe d'employés.

Les évaluations les plus récentes ont été effectuées au 31 décembre 2021 pour quatre groupes d'employés et au 31 décembre 2020 pour le groupe des employés d'entretien.

	2022	2021
	\$	\$
<i>Conciliation de l'actif au titre des avantages sociaux futurs</i>		
Actif au début de l'exercice	2 237 200	3 189 600
Charge de l'exercice	(11 457 900)	(13 553 600)
Cotisations versées par l'employeur	10 495 200	12 601 200
Actif à la fin de l'exercice	1 274 500	2 237 200

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation

	2022	2021
	\$	\$
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	440 385 900	426 506 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(444 753 700)	(437 888 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(4 367 800)	(11 381 800)
Pertes actuarielles non amorties	5 642 300	13 619 000
Actif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	1 274 500	2 237 200

Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs

Valeur des actifs à la fin de l'exercice	440 385 900	426 506 500
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(444 753 700)	(437 888 300)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	(4 367 800)	(11 381 800)

	2022	2021
	\$	\$
<i>Charge de l'exercice</i>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	17 324 600	16 763 500
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	6 300	—
Cotisations salariales des employés	(8 837 300)	(8 384 700)
Amortissement des pertes actuarielles	2 432 500	3 796 900
Charge de l'exercice excluant les intérêts	10 926 100	12 175 700
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	23 834 000	22 603 400
Rendement espéré des actifs	(23 302 200)	(21 225 500)
Charge d'intérêts nette	531 800	1 377 900
Charge de l'exercice	11 457 900	13 553 600

8. Avantages sociaux futurs (suite)

	2022	2021
	\$	\$
<i>Informations complémentaires</i>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	18 277 100	38 192 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	(23 302 200)	(21 225 500)
(Perte) gain de l'exercice sur le rendement des actifs	(5 025 100)	16 966 800
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	10 659 300	(1 478 300)
Prestations versées au cours de l'exercice	23 730 200	24 078 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice	420 821 200	442 036 000
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par le Réseau	—	1 411 600
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations	2 021 900	2 441 400
Pour la réserve de restructuration	583 200	809 500
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 824 600	15 655 700
DMERCA	12	13

	2022	2021
	%	%
<i>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</i>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	6,19	5,48
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	5,49	5,44
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	3,08	3,02
Taux d'inflation (fin d'exercice)	2,00	2,00

Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées

Le Réseau offre à ses retraités et futurs retraités, ainsi qu'à quelques préretraités, des avantages complémentaires de retraite de type prestations déterminées. Le régime prévoit uniquement de l'assurance-vie. Le montant d'assurance-vie des préretraités est déterminé en fonction du salaire au moment de la préretraite jusqu'à l'âge de 65 ans. À compter de 65 ans, la couverture des préretraités est équivalente à celle des retraités. Quant au montant d'assurance-vie des retraités, il est déterminé en fonction de l'âge du retraité et de son groupe d'emploi. Finalement, le Réseau finance à 100 % la prime exigée par l'assureur pour l'assurance-vie.

Le Réseau offre à ses cadres de direction un régime supplémentaire de retraite qui leur permet de recevoir des prestations de retraite supplémentaires à celles qu'ils pourront recevoir aux termes du régime capitalisé. Aucune cotisation n'est requise de la part des participants au régime supplémentaire.

8. Avantages sociaux futurs (suite)

	2022	2021
	\$	\$
<i>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</i>		
Passif au début de l'exercice	(4 924 000)	(4 566 000)
Charge de l'exercice	(484 900)	(482 000)
Prestations ou primes versées par l'employeur	142 000	124 000
Passif à la fin de l'exercice	(5 266 900)	(4 924 000)
<i>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</i>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	(4 151 600)	(6 435 000)
Pertes actuarielles non amorties	(1 115 300)	1 511 000
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	(5 266 900)	(4 924 000)

Charge de l'exercice

Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	188 000	202 000
Amortissement des pertes actuarielles	161 000	151 000
Charge de l'exercice excluant les intérêts	349 000	353 000
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	135 900	129 000
	484 900	482 000

Informations complémentaires

DMERCA	13	13
--------	----	----

	2022	2021
	%	%
<i>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</i>		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	4,50	2,10

Régime de retraite à cotisations déterminées

Pour le groupe d'employés d'entretien, un régime de retraite à cotisations déterminées est instauré.

Le Réseau n'assume aucun risque puisque sa responsabilité à l'égard des services rendus aux salariés se limite aux versements des cotisations selon la formule déterminée par le régime.

Aucune cotisation des employés et de l'employeur n'a été effectuée puisque le régime a pris fin au 1^{er} janvier 2010.

8. Avantages sociaux futurs (suite)

Régime de retraite des élus municipaux

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la *Loi sur le régime de retraite des élus municipaux* (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et aux règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice tel qu'établi par règlement du gouvernement.

	2022	2021
	\$	\$
Cotisations des élus au RREM	10 182	9 036
<i>Charge de l'exercice</i>		
Contributions de l'employeur au RREM	34 321	30 458

9. Passif au titre des sites contaminés

Le site contaminé est situé près du centre d'exploitation des autobus (site à usage productif soit contaminé par l'usage normal, soit contaminé par un événement imprévu ou accidentel). L'évaluation du passif est faite à partir des estimations d'experts basées sur les informations connues et disponibles à ce jour. Le passif est de 485 000 \$ au 31 décembre 2022 (210 000 \$ au 31 décembre 2021). Les estimations des mesures correctives sont essentiellement composées de coûts de réhabilitation.

10. Immobilisations

	2021			2022
	Solde au début	Addition	Cession/ ajustement	Solde à la fin
	\$	\$	\$	\$
Coût				
Bâtiments	121 617 054	109 915	—	121 726 969
Véhicules	346 239 981	249 319	13 364 740	333 124 560
Ameublement et équipement de bureau	45 029 346	2 924 795	1 678 098	46 276 043
Machinerie, outillage et équipement divers	4 521 418	108 757	—	4 630 175
Terrains	3 645 855	—	—	3 645 855
Autres	23 400 691	124 066	—	23 524 757
	544 454 345	3 516 852	15 042 838	532 928 359
Immobilisations en cours	18 477 238	24 383 322	—	42 860 560
	562 931 583	27 900 174	15 042 838	575 788 919
Amortissement cumulé				
Bâtiments	66 051 428	2 664 783	—	68 716 211
Véhicules	154 100 281	19 458 364	13 358 966	160 199 679
Ameublement et équipement de bureau	36 157 063	2 346 484	1 682 311	36 821 236
Machinerie, outillage et équipement divers	3 545 492	260 450	—	3 805 942
Autres	2 908 441	1 805 430	—	4 713 871
	262 762 705	26 535 511	15 041 277	274 256 939
Valeur comptable nette	300 168 878	1 364 663	1 561	301 531 980

Le Réseau a acquis des immobilisations dont un solde de 9 585 170 \$ au 31 décembre 2022 (14 527 691 \$ au 31 décembre 2021) est inclus dans les créditeurs et charges à payer.

11. Autres actifs non financiers

	2022	2021
	\$	\$
Frais payés d'avance	1 051 218	708 435

12. Excédent accumulé

	2022	2021
	\$	\$
Excédent de fonctionnement non affecté	112 369	79 095
Excédent de fonctionnement affecté	1 697 442	1 697 442
Réserves financières et fonds réservés	7 189 564	10 065 708
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(4 669 319)	(4 374 800)
Financement des investissements en cours	(15 076 476)	(6 120 885)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	259 859 868	264 583 802
	249 113 448	265 930 362

13. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2022	2021
	\$	\$
Débiteurs	(5 823 122)	6 555 041
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	6 418 424	(2 292 367)
Revenus reportés	120 027	(336 822)
Actif au titre des avantages sociaux futurs	1 305 600	1 310 400
Stocks	(2 033 443)	(20 244)
Autres actifs non financiers	(342 783)	534 578
	(355 297)	5 750 586

14. Obligations contractuelles

Le Réseau s'est engagé en vertu de divers contrats de fourniture de service de transport, d'entretien, de location de locaux et autres échéant jusqu'en 2027, à verser une somme totale de 156 100 408 \$. Les versements des cinq prochains exercices s'élèvent à 69 455 422 \$ en 2023, à 27 102 868 \$ en 2024, à 22 680 121 \$ en 2025, à 17 655 899 \$ en 2026 et à 19 206 098 \$ en 2027.

La RTL s'est engagée à acquérir 42 autobus au cours des quatre prochaines années. La valeur estimative de cet engagement est de 52 592 026 \$ et se répartit comme suit :

	\$
2023	24 314 769
2024	—
2025	13 793 784
2026	14 483 473
	52 592 026

Sous réserve de l'admissibilité des projets, l'acquisition de ces autobus fera l'objet de subventions variant entre 60 % et 95 %, pour un total estimé de 43 641 745 \$. L'échéance s'établit ainsi :

	\$
2023	16 778 352
2024	—
2025	13 104 094
2026	13 759 299
	43 641 745

15. Droits contractuels

Le Réseau a conclu, en 2019, un contrat de vente et de gestion d'espaces publicitaires échéant en 2028, prévoyant la perception de revenus, pour les années restantes au contrat d'un montant minimal de 6 441 400 \$. Les revenus de publicités à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 992 200 \$ en 2023, à 1 000 800 \$ en 2024, à 1 053 600 \$ en 2025, à 1 064 200 \$ en 2026 et à 1 160 000 \$ en 2027.

16. Éventualités*Auto-assurance*

Le Réseau a décidé d'auto-assurer les risques d'accidents routiers de ses véhicules. Dans le but de se conformer aux exigences de la Section V du règlement sur l'attestation de solvabilité exigée en vertu de la *Loi sur l'assurance automobile*. Le Réseau a créé un surplus affecté dont le solde est de 1 283 242 \$ au 31 décembre 2022 (1 283 242 \$ au 31 décembre 2021).

17. Instruments financiers dérivés

Le Réseau conclut périodiquement des contrats d'achat à terme basés sur les indices « Heating Oil – NYMEX » avec d'importantes institutions financières pour se protéger en partie de la fluctuation du prix du carburant. Le Réseau n'a pas recours à des instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Les gains et pertes réalisés qui y sont reliés sont constatés à l'état des résultats en contrepartie de la charge sur le carburant. Un gain de 4 168 840 \$ a été constaté au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2022 (gain de 96 150 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2021). La valeur au marché de ces instruments n'est pas constatée à l'état de la situation financière.

Au 31 décembre 2022, le Réseau possède des contrats d'achat à terme échéant de 2023 à 2024 pour une quantité totale de référence de 13 500 000 litres dont la valeur au marché est de 2 493 808 \$ (au 31 décembre 2021, le Réseau possédait des contrats d'achat à terme échéant de 2022 à 2024 pour une quantité totale de référence de 14 400 000 litres dont la valeur au marché était de 1 254 915 \$).

18. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

19. Chiffres comparatifs

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Réseau de transport de Longueuil
Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Annexe A – Excédent de fonctionnement à des fins fiscales

	Budget	Réalizations	
		2022	2021
	\$	\$	\$
(Déficit) excédent de l'exercice	6 307 560	(16 816 914)	22 627 158
Moins : revenus d'investissement	—	(7 015 307)	(39 117 911)
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	6 307 560	(23 832 221)	(16 490 753)
Conciliation à des fins fiscales			
<i>Immobilisations</i>			
Amortissement	—	26 535 511	24 331 516
Produit de cession	—	22 932	—
Gain sur cession	—	(21 371)	—
	—	26 537 072	24 331 516
<i>Financement</i>			
Remboursement de la dette à long terme	(6 000 060)	(5 701 963)	(5 276 450)
<i>Affectations</i>			
Activités d'investissement	(117 500)	(140 272)	(26 845)
Excédent de fonctionnement affecté	—	—	5 043 892
Réserves financières et fonds réservés	(190 000)	2 876 140	(8 087 541)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	—	294 519	506 181
	(307 500)	3 030 387	(2 564 313)
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	—	33 275	—

Réseau de transport de Longueuil
Annexes

Exercice terminé le 31 décembre 2022

Annexe B – Déficit d'investissement à des fins fiscales

	Réalizations	
	2022	2021
	\$	\$
Revenus d'investissement	7 015 307	39 117 911
Conciliation à des fins fiscales		
<i>Immobilisations</i>		
Acquisitions - Transport	(27 900 174)	(48 545 881)
<i>Financement</i>		
Financement à long terme des activités d'investissement	11 789 000	3 622 200
<i>Affectations</i>		
Activités de fonctionnement	140 272	26 845
Déficit d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	(8 955 595)	(5 778 925)

